Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or di along interior margin / La reliure serrée causer de l'ombre ou de la distorsion le marge intérieure.	peut		certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

Lettres. Les Correspondances et les Lettres d'affaires doivent être adressées franches de port au Rédacteur en Chef. Pour les Annonces, voir le sarif à la dernière colonne.

POLITIQUES, COMMERCIAUX

Volume 13.

MONTREAL, MARDI 2 JUILLET 1850.

No. S3.

Crise dans l'Eglise Anglicane.

Voir les No. du 30 avril et du 3 mai.

L'importante affaire dont nous avons exposé les principaux faits il y a quelque temps, vient d'entrer dans une nouvelle phase. On se rappelle que le comité du conseil privé, ayant ordonné à l'Evêque d'Exeter de mettre M. Gorham en possession de son bénéfice malgré ses doctrines contraires à celles du prayer book, le Prélat avait appelé de la sentence. Un mouvement s'est manifesté dans une partie de l'Eglise anglicane, indignée de voir sa croyance livrée à la merci d'un tribunal en grande partie composé de laïques et où penvent sièger des dissidents de toutes les nuances.

L'Evêque de Londres, pour prévenir le retour d'un fait semblable, a présenté à la Chambre des lords un bill destiné à instituer une sorte de tribunal ecclésiastique, entièrement composé d'Evêques, et dont les avis seraient chligatoires pour le conseil privé, dans les causes où des questions de doctrines seraient engagées. L'Eglise prononcerait seule ainsi sur le dogme.

Mais assujettir les décisions du conseil privé à l'avis d'une commission épiscopale, ce gliean l'autorité suprême que l'Eglise établie attribue à la royanté. Le Souverain, au lieu d'être le Pape de l'Angleterre, se trouverait vrai et par là même toute préparée à l'asservissement, mais vivant pourtant d'une vie qui lui serait propre, et toujours génante.

La Chambre des lords s'est montrée fidèle aux traditions anglicanes et a rejeté le bill de l'Evêque de Londres. Il est donc bien décidé que le pouvoir laïque ne veut pas se dessaisie de la suprematic spirituelle; que malgré les contracdictions et les absurdités qui découlent nécessairement d'un pareil système, la croyance et la discipline dépendront des volontés et des caprices d'une tête conrounée, ou pour sortir des fictions, d'un conseil composé sous l'influence du parti qui aura la majorité dans le parlement. Quel accueil pourront faire à cette décision, taut d'hommes convaincus en grande partie déjà et qui luttent contre la vérite qui les presse? On lour ôte tout refuge, il n'y a pas de capitulation posible, ils voient bien nettement dessinée la position qui leur est faite. S'en contenterontils? et l'Evêque de Londres lui-même, l'autear du bill, lui qui n'a pas voulu participer à la sentence portée contre l'Evêque d'Exeter, que pense-t-il en voyant ses tentatives de conciliation si formellement rejetées? Nous regardons comme henreux ce vote de la Chambre des lords : il va ouvrir les yeux à bien des indécis qui volontiers se seraient pent-être laissés aveugler par une conce scrupules. Ami de la Religion.

Le Joséphisme aboli en Autriche.

La Gazette de Vienne du 21 avril contient dans la partie officielle un rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes le comte Thurn à S. M. l'Empereur sur les négociations qui ont en lieu avec les Evêques catholiques pour le réglement des affaires ecclésiastiques. Après avoir pris lecture de ce rapport, S. M. P Empereur a adopté la résolution suivante :

"En exécution des droits garantis à l'Eglise catholique par le paragraphe 2 de la patente du 4 mai 1849, j'approu-

Contract the second second

ve, sur la proposition de mon ministre des cultes et de l'instruction publique, et sur l'avis de mon conseil des mi-nistres, les dispositions suivantes pour tous les pays de non empire que cette patente concerne.

" 1 º Il est permis tant aux Evêques qu'aux fidèles qui sont soumis à leur direction de s'adresser au Pape sans avoir besoin d'une permission préalable des autorités tem-

porelles.
"2° Il est permis aux Evêques catholiques d'adresser des exhortations et des réglements sur des objets de leur compétence et dans les limites de leur juridiction, à leur clergé et à leurs communes, sans approbation préalable de l'autorité temporelle. Néanmoins, si let is mandements entraînent des résultats extérieurs et s'ils doivent être publiés, ils sont tenus d'en envoyer copie aux autorités dans la circonscription desquelles la promulgation on l'application doit avoir lieu.

" 3 ° Sont abrogées les ordonnances qui défendaient à l'autorité ecclésiastique d'infliger des peines d'Eglise qui n'ont aucune influence sur les droits civils.

"4 ° Il appartient au pouvoir ecclésiastique de suspen-dre de leurs fonctions ecclésiastiques ou de destituer dans la forme réglée par les lois canoniques ceux qui ne les exercent pas conformément à leur devoir, et de les déclarer déchus des revenus attachés à leurs fonctions.

" 5 ° La coopération de l'autorité temporelle peut être demandée pour l'éxécution du jugement, si la procédure régulière de l'autorité ecclésiastique lui a été communi-quée avec les pièces à l'appui. " 6 ° Mon ministre des cultes et de l'instruction publi-

que est chargé des dispositions ci-dessus.

"Si un prêtre catholique abuse de ses fonctions au point

me sa destitution devienne nécessaire, mes autorités s'enendront d'abord avec ses supérieurs écolésiastiques. " Si un prêtre entholique est condamné pour un crime

on pour un délit, les tribunaux deviont transmettre à serait transférer par le fait à l'épiscopat au-Leur l'Evêque, sur sa demande, les actes de l'instruction. L'ann l'outerité surrême que l'Eolise établie "Je considére le droit que j'ai de nommer les Evêques

omme m'ayant été transmis par mes ancêtres, et je veux exercer consciencieusement pour l'utilité et le salut de d'être le Pape de l'Angleterre, se trouvernit l'Eglise. Lorsque je nommenai à des évêchés, je pren-vis-à-vis d'une Eglise, schismatique il est drai, comme jusqu'à ce jour, le conseil des Evêques, et vrai et par la même toute préparée à l'asser-

sera vacant.
"En ce qui concerne la forme à observer dans l'exercice des droits du souverain pour la nomination aux em-plois ecclésiastiques et aux prébendes, mon ministre des cultes et de l'instruction publique me fera les propositions

" Il sera libre à chaque évêque d'ordonner et de diriger dans son diocèse, le culte dans le sens des résolutions adop-

dans son mocese, le cune dans le sens des resolutions adop-tées par Passemblée des Evèques.

"Dans les lieux où la population catholique forme la majorité, mes autorités veilleront à ce que la fête du dinanche et les autres fêtes catholiques ne soient pas troublées par des travaux bruyants et par le mouvement com-mercial public.

"He prends acte, au surplus, du contenu des communi-cations de l'assemblée des Evêques, et j'autorise mon mi-nistre des cultes et de l'instruction publique à les réaliser selon les vues qu'elles renferment.

"On me fera un rapport aussi promptement qu'il sera possible sur les questions non encore décidées, et s'il fallait entainer des négociations avec le Saint-Siège, il fandra prendre les arrangements nécessaires. Il en sera de même pour régler l'influence qui devra être assurée à mon gouvernement pour tenir éloignés des emplois des hommes qui comprometraient l'ordre social.

" Vienne, 18 avril 1850. FRANÇOIS JOSEPH."

L'Image de la Sainte Vierge, mere de miscricor de, à Rimini. (Correspondance particulière de l'Ami de la

Religion.)

Forli, 2 juin 1850. bien, car déjà les journaux ont du vous édi? serrum pecus des crédules qu'on vient d'in faire. Vous savez que j'accorde difficilement | ture qui fait remuer les yeux. C'est le subli- | Lyonnais, des sympathies qu'il éprouve pour foi profonde et naïve des populations italien- de ces affiches manuscrites, je vous l'enver- m'a parlé, sans distinction aucune, des classes

captione majoribus, et sur les lieux on ne savait pas même ce que nous voulions dire! Et du tout!

Rimini, que de pareils signes donnés per d'aures images de la madone nous ont été racontés par notre vieux et saint ami le P. Luigi. comme vous pouvez vous le rappeler, et l'appelais à l'appai de mon donte l'axiome non bis in idem. Donc, avant de vous répondre, j'ai voulu être convaincu moi-même, et je suii présent pour vous un saint Thomas, moins l'apostolat et la sainteté. Le miracle est incontestable. Il a commence à se mani- gles ont recouvre la vue. fester le soir du sauredi 11 mai, dans une chapelle de la petite église de Saint-Claire, occupée par les PP. Missionnaires du Précieux-Sang. On s'aperçut qu'une image de la saipte Vierge honorée sous le titre de Mère de miséricorde, peinte sur toile, recouverte d'in cristal et entourée d'un cadre, avait remué les yeux ; soit que le fait n'eût pas été constaté, soit que les premiers témoins aient euxmêmes douté, on ne s'en préoccupa guères; mais le lendemain 12, qui était un dimanche, le concours étant plus considérable dans l'église le prodige fut remarqué par plusieurs personnes: La madonna muove gli occhi, s'ècria-t-on, et vous savez ce que peut produire une nouvelle semblable dans une assemblée italienne! En un instant toutle monde se porta à la chapelle; on s'y pressait; on s'y étonffait; le bruit du miracle s'était répandu d'un bout de la ville à l'antre, et d'un bont à l'autre de la ville on acconrait à Sainte-Claire: l'affinence devint bientôt si considérable, qu'il fallut envoyer de la troupe pour prévenir des accidents.

Vous avez vu quelquesois, à la fin d'une mission, les signes de pénitence que donnent nos montagnards! On pleure, on sanglotte, on se frappe la poitrine, on se jette à genoux et l on crie tout haut miséricorde! Eh bien! l'église offrait un spectacle semblable. Cepenlaient pas croire à une absurdité pareille. A M. Alphonse Balleydier. quoi bon, en effet, passer sa journée à jouer au billard ou à fumer à la porte du café pour croire, comme les bonnes gens, à ce qu'on d'un nuage : c'était (voyez la malice!) un nais et par les immenses services qu'il a renna consiance aux récits de miracles. Si la me du genre, et si je puis me procurer une notre cité. C'est avec la voix du cœur qu'il

oublié que nons sîmes une sois vingt lieues à tal, on a ôté le cadre, on a exposé la toile isone trouvâmes pas même de vestign. On le le trajet le miracle s'est répété plusieurs fois croyait partout sur la foi de témoins unui ex- aux acclamations de milliers de spectateurs qui affinent du dehors.

L'effet de ce prodige si souvent répété, et ce bon piovano qui nous tint une demi-heure pendant plus de dix jours, a été ce qu'il devait dans une grotte humide pour nous saire sa- être: la ville de Rimini a changé d'aspect, vourer l'odeur d'un clou qui ne sentait rien [les conversions sont nombreuses, et plusieurs qui se refusaient à croire ont été subjugués Je me méfiais d'autant plus du prodige de par l'évidence et sont revenus à la pratique de eurs devoirs longtemps oubliés.

Mgr. l'Evêque de Rimini a interrompu sa pastorale, à la première nouvelle de ce qui se passsait; il a ordonné une enquête en forme, en suite de laquelle il a publié, le 15 mai, un Mandement où il reconnait l'existence du prodige et l'effet qu'il a produit.

Les grâces obtenues sont nombreuses; des muladies invétérées ont été guéries, des aveu-

A la foule pieuse et enthousiaste se joignent des curieux plus calmes. Le général antrichien commandant à Bologne est venu avec denx officiers, assez disposés, d.t-on, à l'incrédulité, et qui, après avoir vu, se sont prosternés et ont détaché lours décorations pour les offrir en ex-voto.

Mgr. l'Evêque de Pesaro, Mgr-le Delégat de la même ville, Mgr. Bedini, commissaire extraordinaire pour les légations, sont venus aussi, témoins plus favorables sans doute, mais non moins éclairés, reconnaître ce fait miraculeux et payer le tribut de leur reconnaissance à la sainte Vierge mater misericordiæ qui n'a voulu donner cette manisestation de son pouvoir que pour nous encourager à y recourir dans les tristes circonstances où nous nous

Si vous publiez ma lettre, comme je m'y attends, n'oubliez pas de la terminer par la protestation que je fais de ne vouloir, en parant de micacle, prévenir en rien le jugement | ties du globe catholique. de l'Eglise, dont je suis le fils soumis et obéis-

A. E. DE L. Valc.

Correspondances de Rome.

Nous sommes redevable à notre correspondant Lyonnais de la tramsmission de tontes dant les docteurs de bettola (cabaret) ne vou- les lettres de Rome portant la signature de

Rome 20 mai, 1855.

Le brave génénal Gémeau vient d'arriver à Rome. L'armée qui l'aime et qui l'apprévoit! Rien n'était plus simple, à leur dire ; sie, comme il mérite de l'être, l'attendait c'était l'esset d'une réfraction de la lumière, avec impationce ; les romains prévenus en sa c'était un rayon passager de soleil, ou l'ombre | faveur par ses magnifiques adieux aux Lyonqu'il a laissés à Lyon. J'ai passé près d'une

te les savantes lunettes de sa famille pour voir pied, pour aller constater à Prato un prodige lée sur le maître-autel, on l'a enfin portée d'une manière plus claire ce qui se passait dans dont tout le monde autour de nous parlait processionnellement, le 18, de Sainte-Claire à ses prisons. Quoiqu'il en ait dit, les bourgeois comme d'un fait authentique, et dont nous la grande église de Saint-Augustin, et pendant de la métropole du monde chrétien, sont parfaitement libres; ils ont vu reparaître avec bonheur le régime si tyrannique et si cruel de la papauté. As son point de vue leur goût doit être détestable, car ils ne regrettent aucunement le régime si doux, si légal et si probre surtout, de messicurs Sterbini, Canino, Mazzini et tutti quanti. Un de nos bons amis qui vient de visiter les prisons de St. Michel (maison de détention romaine), m'a communiqué verbalement l'état que lui a remis un des gardiens de la prison, brigadier de la gendarmerie française, dont soit dit en passant, on ne saurait trop louer l'esprit de fermeté et d'honnêteté envers les malheureux confiés à sa vigilance. Les prisons de St. Michel ne renfermaient, samedi dernier, que 23 italiens dont deux seulement étaient condamnés pour des délits politiques. Les autres étaient incarcérés (circonstances atténuantes), pour voi, voies de faits et blessures volontaires.

M. le comte de Rayneval, ambassadeur auprés du Saint Siège, est arrivé avant hier. Il a reçu hier matin, la visite officielle du corps des officiers de l'armée française. Le Saint Père vient d'envoyer aux prêtres de St. Louis des français, de magnifiques médailles pour les récompenser des soins affectueux et fraternels qu'ils ne cessent de donner aux soldats de l'armée d'occupation. On ne saurait faire un trop grand éloge de la conduite de ces jeunes prêtres? Elle ne s'est point démentie depuis le commencement de l'occupation. Le bien qu'ils ont sait est immense. Honneur et reconnaissance à eux!

Mgr. Mathieu Archevêque de Besançon, est ici depuis quelques jours. Il a offert à Su Sainteté, au nom de son diocèse, un magnifique ostensoir. Le Saint Père a paru fort touché de cette offrande ajoutée à celles qui lui parviennent chaque jour de toutes les par-

ALPHONSE BALLEYDIER.

Rome 25 mai, 1850.

Lundi dernier, le Saint Père a tenu un consistoire secret, remarquable par la promotion de vingt-six Evêques et une allocution qui doit paraître demain dans le journal officiel de Rome. Le passage relatif au concours que lui ont prêté les puissances catholiques. témoigue de sa reconnaissance et de la bonté de sa belle âme. Il se complait surtout à reconnaître l'admirable hospitalité, qui pendant plus de 17 mois lui a été offerte par le roi de Naples. Ainsi que je vous l'ai mandé dernièrement. l'arrivée de notre brave général Gémeau à produit un excellent effet, non seulement sur l'esprit de notre vaillante armée, mais encore Vous voulez, cher ami, que je vous renseigne sur le miracle de Rimini, dont on comsons la toile, etc., etc.; la plus magnifique avec non moins d'empressement. Soyezsûr, romaine. L'audience officielle que le coumonçait à parler quand vous m'avez écrit. explication est celle qui, m'a-t-on dit, a été af- que tous ici, s'empresseront d'adoucir, (car ronné Pontife lui a donné le 21 de ce mois, a Ma lettre vous arrivera trop tard, je le crains suche au coin des rues, et où on affirme au lis ne pourraient les saire onblier) les regrèts été sort touchante. Pie IX lui a témoigné la satisfaction qu'il éprouvait de voir à la tête de fier sur ce fait aussi bien que je le pourrai venter en France un nouveau genre de pein- henre avec lui : je suis fier, en ma qualité de l'armée française d'occupation, le digne chef qui avait rendu à Lyon les services immenses que tous se plaisent à reconnaître. Il lui a demandé le concours de ses intentions et l'aide nes mérite souvent ces faveurs spéciales, rai à condition que vous la mettrez sous verre! de la grande famille Lyonnaise, qu'il regarde de ses conseils pour l'organisation de l'armée dont votre incrédulité vous rend indigne, il li faut dire aussi que l'autorité ecclésiastique comme la sienne propre. Rome continue à pontificale. Le digne général lui a répondu faut bien reconnaître aussi que souvent ici avait successivement mis à néant tous les ar- jouir de la plus parfaite tranquillité. Elle re- avec la franchise du soldat, que son épée, son l'imagination joue sou rôle. Vous n'avez pas | guments de ces messieurs. On a ôté le cris- | grette que le citoyen Arago n'ait pas emprun- | cœur, et sa vie au besoin appartenaient au Chef

PEUILLETON.

CHARITÉ MÈNE A DIEU. Suite.

Georges, immobile, une main appuyée sur le rebord de la couche, l'autre pendante, demeurant plongé dans ses réflexions; Catherine, les yeux humides, suivait avec anxiété tous les mouvemens de son mari; ses trois petits assez de soumission! enfans pleuraient autour d'effe; et Joseph, les mains jointes, s'oubliait lui-même, prinit Dieu pour les chères ames qu'il alfait quitter ; lorsqu'un prêtre en surplis, et portant le St. Viatique, entra dans la salle et s'approcha du lit. C'était un veillard blanchi et courbé par l'age, dont le visage, grave et paternel à la fois, imprimait le respect et la vénération; à mesure qu'il avait traversé une salle, chaque malade, émn par sa présence, avait un moment oublié ses douleurs; il se fit un grand silence, tous les fronts se signèrent, tous ces eœurs, égoïstes et grossiers tout à l'heure, s'élevèrent vers Dieu. La religion est toujours belle, elle est sublime devant la mort!

Une sour de charité et Catherine soulevédoucement, comme devant un ami qu'on desimit ardemment et qui arrive:

Mon père, dit-il, je n'attendais plus que

au-dessus de tous les riches et de tous les puis- se prêter simplement à ce petit incident : vons suivra partout..... Du courage... pour sans de la terre : malheureux et méprisé jus- peurtant il ne pouvait surmonter le trouble nos enfans.... nous nous reverrous qu'ici, vous étiez cependant une créature prioù nous arriverons tous, n'est-ce pas que vous le lit de mort où le juste agonisait. vous trouvez plus heureux d'avoir vécu dans la pauvreté plutôt que dans la richesse, dans les tarmes plutot que dans la joie ?

-Oui, certes! tout ce que je redoute, reprit Joseph, c'est de ne point avoir souffert avec

-Dien tient compte même de la volonté seule, ajouta le prêtre. Puis plaçant un erncifix sur le lit du malade, il commença les dernières prières de l'Eglise: tour-à-tour il toucha de l'huile sainte tous les membres du mourant pour les purifier, et en même temps, comme pour les disposer on à rentrer saintement dans les voies de la terre, ou à s'élancer courageusement dans les routes inconnues de la céleste patrie. Le prêtre était venu sent. sans assistance; tout en prononçant les oraisons sacramentelles, il remarqua Georges, et le prenant pour un pieux protecteur de ce pauvre homme, il lui fit signe, et tendit le livre pour qu'il lui récita les répons. Dans l'espace d'une seconde, Georges rougit, fut rent le malade; à la vue du prêtre, il sourit pris de honte, délibéra, sut sur le point de refuser; puis, attiré par le geste du prêtre, touché par la solemnité de cette mélancolique cé-

tout en pleurs:

-Ma bonne dame, lui dit-il, Dien vous dans le ciel!

-Oh! Monsieur, je n'ai plus d'espoir...Je m'en remets à Dieu, mais... ces pauvres en. elle sit agenouiller ses trois petits ensans et se Le bon vieillar, les considéra avec atten-

plus jeune et répondit : -Quoi qu'll arrive, le ciel veillera sur vous

et si vous vons tronvez dans l'embarras, faites moi demander ici, M. Laurent, vous entendez!... n'oubliez pas mon nom. Il salua Georges en lui adressant un signe

de remerciment et se retira. Cependant Joseph s'affaiblissait de plus en

plus; il serrait le crucifix dans ses mains décharnées; et jettant un dernier regard sur sa femme et ses enfans, il recueillit ses forces et

dans un moment pout être vous serez placé rien là d'extraordinaire, et Georges aurait pu haut je prierai pour vous tous... et ma pensée encore s'il est éveillé, il avait peine à se com- enfans...

qui l'agitait; malgré lui il se sentait petit et : - Il remuait encore ses lèvres, mais la pavilégice, un élu de Dieu? Dans ce moment, méprisable auprès de ce saint veillard, devant role lui manqua, il tourna ses yeux reconnaisquelques mots encourageans au malade; il al- (ainsi dire entre la vie et la mort; sa paupi lait se retirer, lorsque, apercevant Catherine re s'ouvrit encore une fois, ses mains pressàrent le crucifix sur sa poitrine, ne pouvaêt plus le soulever jusqu'à sa bouche; il fit un éprouve, mais ne perdez pas courage, on votre leffort : O mon Dieu! s'écria-t-il; sa tête s'afbois sacré, il expira.

Cutherine tomba à genoux devant le lit. répandit en sanglots et en prières. La sœur s'approcha, toucha la main glacée du cadadrissement, il posa sa main sur le front du vre, secona la tête et se tournant vers la malhoureuse mère, elle l'engagen à quitter le lit funchre dont la vue brisait son cœur. Catherive se leva machinalement, serra les deux mains de la bonne sœur qui la consolait; elle alluit se retirer, lorsque la sœur, compant une meche des cheveux de Joseph, la lui remit; Catherine se jeta dans ses bras pour la remer cier..., puis elle sortit. Georges la suivait.

Quand Georges se retrouva sur la place du parvis Notre-Dame, il demeura un moment comme étourdi; tant de pensées inaccontu-Mon père, dit-il, je n'attendais plus que vous pour partir!

—Mon ensant! répondit le saint prêtre, bénissous Dieu; car, tout pauvre que vous êtes dans un moment, pout être pour certain dans un moment, pout être pour certain de la conscience de la voulu parler:

—Catherine, dit-il, d'une voix entrecoupée, depuis quelques heures, qu'il ne se recontingement, et laisse prince et de paix. Après tout il n'y avait dans un moment, pout être pour certain du la conscience de la voulu parler:

—Catherine, dit-il, d'une voix entrecoupée, depuis quelques heures, qu'il ne se recontingement, et la conscience, il s'avança humblement, et la ser la conscience, d'el la conscience, il s'avança humblement, et la ser la conscience, depuis quelques heures, qu'il ne se recontingement, et la ser la conscience, il s'avança humblement, et la ser la conscience de la cons

prendre et à se persuader. Cependant le mouvement et le bruit de la ville, la fraîcheur de l'air et la réflexion le remirent peu à pen; il réfléchit quelques instans sur tout ce qui s'était sans vers Georges, comme pour le remercier, passé dans cette matinée, et jugea sa conduite Quand le prêtre ent terminé, il adressa et demeura quelques instants suspendu pour et ses actions si disférentes de son train de vie ordinaire, qu'il arriva naturellement à se dire : "En vérité.je n'y comprends rien!" Puis il njouta: " Si ce n'est que je suis pris." Et, jetant un regard autour de lui, il apercut à vingt ou trente pas, Catherine, arrêtée sous une pormari reconvrera la santé, ou ce sera un saint faissa doucement, ses mains laissèrent aller le te, avec ses enfans, dans l'attitude d'une personne qui attend quelqu'un, ou qui songe à ce qu'elle va faire; au moment cu Georges les regarda, l'humble femme levait les yeux vers lui, comme pour savoir si elle avait encore quelque chose à espérer de ce côté. Georges s'approcha, et avec une compassion sincère, ıl lui dit :

-Eh bien! ma panvro dame, vous voilà bien malheureuse; vous êtes sans ressources, a vec trois petits ensans! mais puisque le hasard m'a rendu témoin de votre détresse, je ne dois pas vous quitter ainsi; si vous voulez, puisque vous êtes sans logement, je vais vous assurer un asile pour quelques jours. D'ici là j'intéresserai quelques personnes à votre position et nous viendrons plus efficacement à votre secours.

-Mousieur, répondit Catherine en s'efforçant de retenir des larmes qu'on aurait pu croire intéressées, Monsieur, je ne sais comment exprimer ma reconnaissance; mais je bénis la Providence qui a pitié de mes pauvres

comme l'ancre unique du salut européen. Ces belles, nobles et franches paroles m'ont rappele, sur ses touchants adieux à vous tous qui l'entouriez. Le général à terminé ses visites aux casernes et aux hôpitaux militaires. Il est ratous les corps de l'armée, exprimant sa vive satisfaction à tous les chess en général et à un grand nombre de soldats en particulier. " biessieurs, leur a-t il dit à plusieurs reprises, je considère comme la récompense des quelques services que j'ai pu rendre au pays, ma nomination au commandement de l'armée d'occupation. Je suis heureux et fier d'aveir sous mes ordres des soldats tels que vous. Si des jours mauvais réclamaient de notre amour du pays le courage et le dévouement, je vous montrerai que je suis digue de vous.

romaine. Tout le monde se découvrait sur son passage. Un instant, il a pu se croire à lasser la malice de nos ennemis; -Car notre but n'est pas pathique.

Désireux de prouver son amour pour la France, le Souverain Pontise doit (chose rare) Mgr. de Charbonnel, nouvellement promu à l'évêché de Toronto (Haut-Canada). - Dernierement une société d'élite, composée en partie des officiers généraux de notre armée, se pour applaudir une magnifique cantate de sa Maroni. - Le commandeur Visconti, dans cette cantate en l'honneur surtout de Pie IN, a diguement célébré la gloire de l'armée française, qui lui est si chère. Les beaux vers constamment à la hauteur du sujet,ont procuré au Suint Père l'occasion de proturer sa bienveil de notre vénération à sa Bienheureuse Mère.

Nous tacherons de montret comment il n'est pas expédient de violer les traités, de blesser les droits sacrés de la propriété, de détruire les établissements d'élucation. sant remettre cinq médailles d'or pour le maitre et pour les principaux exécutants de la cantate. A bientot, mon cher compatriote, tont à lous.

ALPHONSE BALLEYDIER.

MÉLANCES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 2 JUILLET 1850.

BC15514 Lo Truc Witness.

Nous ne pumes dire que quelques mots dans notre dernière feuille, de ce nouveau Journa!, destiné. comme on va le voir, à défendre le Catholicisme dans la langue où il est incessamment attaqué et vilipendé par une presse intéressée à la calomnier. Le vif intérét que nous portons à la nouvelle publication nous impose aujourd'hui l'agréable tache de Témoin) faire connaître plus amplement la pensée et les principes qui guideront dans leur entreprise, les Messieurs qui doivent diriger le True Witness. Nous sommes persuade qu'un encouragement universe? va répondre de toutes les parties de la province Ecclésiastique, à l'appel si dignement et si noblement motivé qu'ils font au public catholique. Pour les introduire aussi avantageusement qu'ils le méritent devant ce public nous ne saurious mieux faire que de traduire ou analyser leur Prospectus. Voici comme ils s'adressent à leurs compatriotes catholiques du Canada:

C'est avec un profond étonnement, et souvent avec un vif sentiment de respect, que l'on remarque que, tandis que nos concitoyens protestants de presque toutes les dénominations ont leur organe avoué pour exprimer leurs hesoins, leurs sentiments, et soutenir les opinions par-ticulières qu'ils estiment être la vérité, les Catholiques

de l'Eglise et de la Religion, qu'il considérait | nes de la quelle ils puissent exprimer leur indignation contré les accusations et les calomnies dont on les charge sans ménagement ; que, tandis que chaque semaine ramone les mêmes calomnies stéréotypées, les mêmes insulmon cher Cenas, tout ce que vous m'aviez dit les blasphématoires, contre tout ce que nous cherissons comme catholique, et tout ce que nous révérons comme sacré, pas une seule voix ne s'élève pour la défense de notre sainte religion.

Comme hommes, comme citoyeus, nous sommes insulvi de la discipline, de la tenue et de l'esprit de tés par la menace d'envahir les droits sacrés de la prol'armée d'occupation, aussi bien que des dis-priété, par la clameur poussée contre nos établissements religieux, et contre les biens declésiastiques ;—et ce cri positions du service médical aussi parsaitement de destruction s'élève, non à cause du mauvais usage ou rêgle que celui des hôpitaux français les de la dissipation des fonds créés par la prévoyante piété mieux tenus. Avant hier, à 4 heures précises. des générations qui nous ont précédés :—non à cause que il a passe en revue sur la place de St. Pierre. nos établissements religieux sont nuisibles et impuissants pour le bien, mais précisément à cause du bien qu'ils opèrent, et parcequ'ils sont autant de témoins vivans de l'unité de la vraie Eglise de Jesus-Christ.

Comme êtres intelligents, nous sommes insultés par le reproche d'aveuglement, de bigoterie, de superstition; d'aveuglement, parce qu'en cherchant la vérité, nous refu-sons de prendre pour guide la nouvelle lumière d'un con-venticule;—de bigoterie parceque croyant dans l'unité de la foi, nous ne reconnaissons qu'une seule église ;-de supersition, parceque nous soumettons notre raison à l'en-seignement de l'Eglise, et que nous adorons humblement, là où nous ne pouvous comprendre.

Comme chrétiens, nous sommes blessés dans nos sentiments les plus délicats, par la révoltante accusation d'i dolâtrie, tandis que les cérémonies les plus sacrées de notre sainte religion, deviennent le sujet de l'ironie et du passage à travers les rues de Rome les prenves non équivoques du respect de la population require. Les propositions de la population require la surface de la population require la souffice si la surface de la population require la souffice si la core pourrions-nous le souff it, si par notre caline, et no-tre patience, nous avions l'espoir d'adoucir enfin, ou de Lyon, cette ville qui lui est si chère, si sym-mathique. cause de la différence de nos croyances, ou à leur renvoyer la boue dont ils nous out converts depuis si longtemps non : mais enfinla patience même a ses limites ; et un sacrer lui-même un de nos compatriotes. plus long silence pour iait passer pour impuissance à plaider notre cause, et semblerait autoriser à prononeer contre

nous un jugement désavorable. Done. Dieu aidant, nous répondrons ; non pour atta-

quer, mais pour nous de fendre.

Nous tacherons de montrer qu'étant Catholiques, nous pressait dans les salons du commandeur Vis-conti, commissaire des antiquités romaines, l'infidélité n'est pas plus le frait de l'ignonance, que l'infidélité n'est pas le signe de la sagesse :—que nous ne sommes pas idolaties, parceque, comme l'antiquité, nous composition, mise en musique par le maestro honorons les martyrs;—que nous ne déshonorons pas Marconi—Le composideur Visconti dans cette. Dieu, parceque nous honorons les saints;—et que nous ne manquons point à l'amour et à l'adoration que nous devons à Jésus-Christ, Notre Soigneur et Rédempteur, parceque nous offrons aussi l'hommage de notre amour et

lance au commandeur Visconti, en lui fai- et d'anéantir la seule fondation qui existe dans ce pays

pour le soulagement du pauvie et de l'indigent. Oui, avec l'aide de Dieu, nous ne permettrons plus que notre religion soit vilpendée,-nos choses saintes moinnées — notre clergé insulté — nos communantés religiouses I viées aux lâches insimuations de Pimpie où du fanati-

Bien plus, nous espérons démontrer que c'est à ces mêmes institutions si calomniées et à elles, seules que ce pays doit de n'être pas, comme la protestante Angleterre. éciasé par la masse toujours croissante du paupérisme, et du crime, son hideux cortège :-et que ces établissements offrent les seuls secours effectifs aux membres souffrants de la société.-et,tout en reconnaissant avec gratitude les bienfaits dont nous jouissons par la juste administration des lois sous lesquelles nousvivons nous n'en soutiendrons pas moins que c'est principalement aux bénédictions que Dieu verse sur l'enseignement du Clergé, que nous devons voir l'ordre et la paix, la religion et la moralité, continuer de fleurir en ce pays à un dégré inconnu dans beaucoup d'autres mieux partagés sous le rapport du climat

et de la prespérité matérielle. En même temps, nous tacherons de ne denner à personne raison de se plaindre de nous ;— nous ferons tous nos efforts pour maintenir la paix et la charité avec tout le monde; et dans la discussion, si nous ne pouvons nous vanter de posséder la prudence du respect, nous tache-rons au moins d'imiter la douce simplicité de la Colamba

Dans ces sentiments, et pour les fins ci-dessus mentionnées, nous nous, proposons, si on nous accorde l'encoura-gement nécessaire, de publier, à Montréal un journal dont le titre sera "The TRUE WITNESS" (Le Vrai

Les Editeurs du " True Witness" observent ensuite que leur publication bien qu'essentiellement religieuse, no le sera cependant pas exclusivement. -On 'n'y discutera pas ces hautes questions de la Théologie catholique mais on v exposera quelles sont les doctrines catholiques et on repoussera les calomnies et les fausses représentations-On tiendra les lecteurs au courant des nouvelles religieuses de tous les pays.—On reproduira des extraits des Ecrivains religieux.-On rendra compte des travaux des Missionnaires et des combats de l'Eglise, etc.

Le True Witness ne sera pas un journal politique dans le sens ordinaire du mot; il se bomera à discuter les mesures qui seraient de nature à intéresser la morale ou la religion .--

ront reproduits dans ses colonnes sans commentaires-sans expression d'approbation ou de blâme.

Des arrangements seront faits pour que les débats du Parlement Provincial et les nou velles soit étrangères soit locales soient mises le plus tôt possible sous les yeux des lecteurs.

Les nouvelles d'Irlande occuperont une place distinguée dans le nouveau journal, vû qu'un grand nombre de ses lecteurs se compose ra d'Irlandais, et qu'en outre, la situation de l'Irlande intéresse profondément tous les catholiques.

Le True Witness aura les mêmes dimensions et la même forme que les feuilles hebdomadaires de ce pays ou des Etats-Unis. Le taux de l'abonnement sera de 12 6 pour les abonnés de la campagne et de 15s pour ceux de la

ville, payable pour tous un semestre d'avance. Après a voir ainsi fait connaître les motifs de leur difficile entreprise et les principes d'après lesquels ils prétendent la conduire, Messieurs les Editeurs sont appel à tous les catholi ques du Canada et se flattent qu'on leur accordera le support et l'encouragement nécessaires pour en assurer le succès.

Nous devons croire que ce support e cet encouragement, que leur généroux de voucment mérite à un si haut degré, no leu manqueront pas .- Il convient, il est même nécessaire que le Catholicisme ait un organe. en cette Province, pour faire entendre sa voix et faire respecter ses doctrines au milieu de populations qui les jugent, quelquefois, si étrangement ou qui les calomnient avec une si inconcevable malveillance. Nous espérons donc que le True Witness sera patronné et favorablement accaeillí d'un bont du Canada à l'autre, non pas par un goût déplacé pour les contentions religiouses, mais par un sentiment de zèle pour la vérité comme pour le motif de cette inste défense que les égards que les catholiques se doivent à eux-mêmes ne leur permet plus de négliger.

***** La Presse Anglaise et Américaine et Convernement Romain.

Mgr. Hughes, Evêque de New-York, vient caine, et le gouvernement Rom din." Nous alrent d'injures éditoriales contre le Pape et les ne saurait le dire. Sont-ils plus coupables que les antres? On ne l'affirme point. Pourquoi donc les signaler exclusivement à la vindicte pablique?

Y a-t-il dans le monde un Prince plus humain que Pie IX? Mais il est Pape. Serait-ce là son crime? Quel est le gouvernement qui de si grands maux. C'était cette Vierge, Se- | habitants du Haut-Canada) leur fera éprouver ait un cabinet plus moral, plus éclairé, plus digue que celui de la cour Romaine ! Piacez l'assemblée les cardinaux en regard de la chambre des Lords ou du congrès; ne sontiend: ontle rapport de l'intégrité, de l'humanité, le la justice, de l'honneur, du génie, de la science? donte, avait prié pour sa ville, et avait empé- M. Lafontaine, le Montreul Gazette essaie de Mais ils sont cardinaux. S'erait-ce là leur cri- ché le terrible fléau d'y étendre ses rivages, faire voir que cette mesure comporte une reme? Que ne le dit-on?

Mais le Gouvernement Romain ne fait pas ni les mystères incompréhensibles de la l'oi, tout ce qu'il serait possible de faire. Soit ; connaissance, allait donc être àjamais un monu- Cependant, le projet de loi électorale, en mais quel autre gouvernement sur la terre est arrivé à cette perfection ?

En Angleterre, la charité légale ne tient-elle pas emprisonnée dans les Work-houses une population aussi nombreuse que toute celle des Etals Pontificaux? A Rome, cette législation est inconnue. La charité spontanée suffit ment ne s'est pas trouvé dans la nécessité de

des pays étrangers, tandis que les chiens et diants en Théologie, les prêtres du Séminaire les chevaux de chasse, appartenant directement on indirectement à l'Etat on à l'Eglise maient les longues files de la procession. Le de l'Etat, vivent splendidement.

Quant aux Etats-Unis eux-mêmes, si la presse romaine était disposée à rétalier, ne pourrait-elle pas en toute justice saire observer aux Américains qu'il n'est pas sage de jeter des pierres dans la maison d'un autre quand on habite soi-même dans une maison de verre. - (L'esclavage!!!)

De plus, la plus simple courtoisie devrait apprendre à la presse Américaine que ce mot de Pape est cher à quelques deux cent millions d'hommes de tontes nations ; qu'il est cher, et très cher à trois millions aux moins de citoyens Américains qui n'ont pas peu à souss'rir de ces insultes inutiles jetées à la face du Pape par une presse qu'ils contribuent à seutenir. Fair play avait contume d'être le motto de la chevalerie anglaise : justice impartiale, dans la presse comme dans la loi, devrait être aussi le motto des Américains.

L'ouverture du Synode national d'Irlande a été annoncée officiellement par Sa Grâce l'Archeveque d'Armagh. Primat d'Irlande. ce cas, de ratifier tacitement, ou d'une manie. Le Synode s'ouvrira le jour de l'Assomption de la B. Vierge, et se terminera le 15 septembre. Octave de la Nativité.

Ta Gazette de Genes rapporte que Mgr. Varesini. Archevêque de Sassari, a été arrêté pour avoir donné son approbation à la circulaire de l'Archevêque de Turin contre la loi Siccardi.

M. Newman, ex-doctour d'Oxford, et Père de l'oratoire, donne, depuis quelque temps à Londres, un cours de lectures sur "certaines difficultés qui détournent les protestants grand jour l'injustice des prétentions d'un parde se soumettre à l'Eglise Catholique." Ces lectures attirent un immense concours d'auditeurs parmi lesquels se trouvent un grand nombre des anciens amis et disciples du célèbre docteur.

Translation du tableau du typhus.

Comme nous l'avions annoncé dans un de nos précédents numéros, le tableau du typhus d'adresser au Courier and Enquirer, un article fut solonnellement transporté, dimanche dersons ce titre: " La presse Anglaise et Améri- nier, de la Cathédrale à l'Eglise de Notre- aux côtés remarquables de l'histoire politique Dame de Bonsecours. Cette pompeuse cérélons en donner une analyse, d'autant que nons monie commença vers 41 heures P. M., et croyons que plusieurs fouilles de cette ville s'exécuta avec toute la splendeur et la relipenvent en prendre une large part. Mgr. gieuse tenne que la circonstance requérait. Hughes se demande pourquoi la presse Au-| Elle fut présidée par Mgr. l'évêque Condjuglaise et Américaine dénonce à l'exécution teur .- M. Bilandèle, Supérieur du Séminaire peuvent exciter, pour faire réussir son projet le du monde le gouvernement Pontifical. Ce St. Salpice, invité à adresser la sainte parole, réforme électorale. S'il ne le fait pas réassir gonvernement, sous Pic IX et ses conseillers, monta en chaire après qu'on cût chanté le est-il donc plus mauvais que la plupart des Veni Crentor, et rappela les circonstances qui autres gouvernements civils? pourquoi ce tor- avaient fait peindre le tableau qui était là devant les veux. Il esquissa en traits lugubres Cardinaux ? Sont-ils donc seuls coupables ! On le spectacle d'inexprimables horreurs qu'avaient offert les abris alors que le typhus y faisait tant de victimes, en 1847 : il rappela la terreur générale qui s'etait emparée des ha- réussisse, et le Haut-Canada, d'ici à peu d'anbitants de Montréal; il dit aussi comment de nées, sentira profondément que " les partis la Miséricerdieuse Vierge Marie avait, par sont la manie d'un grand nombre, pour le bésa puissante intercession, console et diminue nélice d'un petit." Leur propre situation (des cours des Christiens, qui avait fait que les à cux mêmes ce qu'ils ont été très contents panvies malades avaient reçu de si charita- ¡jusqu'ici de voir que leurs frères du Bas-lables soins et avaient été si tendrement conso- nada avaient à souffrir seuls." les. C'était elle qui avait fait produire, même ils pas avantageusement la comparaison sous à des vierges timides, des merveilles de con-ceptibilités de nos co-sujets du Haut-Canada rage et de dévouement. C'était elle qui, sans contre le bill du représentation, proposé par Ce tableau, que l'on allait transporter au mi- partition injuste du dreit électoral au préjulieu des airs de musique et des chants de re- dice de la portion mercantile des électeurs. ment et de la protection de Marie et des sentimens le gratifude desCatholiques de Montréal. | fre progressif de la population, remble promet-

monie de la translation commença au milieu deux races dont l'augmentation numérique d'un concours immense de fidèles. Le tableau est le plus rapide. Ce système n'a rien qui était posé verticalement sur un brancard riche- doive répugner au parti qui tient avant tont ment décoré et porté par les MM. Conseillers | à se considérer comme peuple à part, ayant abondamment pour fournir aux indigents la de la Société de Tempérance. La bande de des droits et des intérêts séparés de ceux du nourriture et les vétements, et le gouverne- la Tempérance, celle des Elèves du Collège reste de la nation. Mais ce que reproche de Montréal, exécutaient des airs de musique principalement la Gazette au bill dont il s'ales priver de la liberté et de la santé. Les sujets auxquels succédaient des chants en l'honneur git, c'est de manquer par sa base et d'être injusdu Pape ne savent ce que c'est que de mou- de Marie. Les enfants des écoles, les Dames te dans ses détails. La vraie base de toute seuls, c'est-à-dire, cette portion considérable de Catholiques parlant la langue Anglaise, n'aient pas dans toute l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'entre des l'europe de l'Europe ou des Etats-Unis se- freuse que par les contributions plantables l'entre des l'europe des l'europe de l'europe de l'europe de l'europe de l'europe de l'europe des l'europe de l

de St. Sulpice et coux de la Cathédrale forplus bei ordre régna pendant tout le temps de cette cérémonie. A l'église de Bon-Secours, on chanta un salut solennel, la musique fut des plus harmonieus is.

BULLETIN.

Le droit constitutionnel selon quelques journaux. - La nouvelle loi électorale. - Système du Montréal Gazette. Le Herald et la suprématie de la minorité.—Citation du Packet de Bytown .- La représentation canadienne sous le rapport numérique .- Retranchements économiques .- Requête au sujet des Reserves .-Conseil ligislatif. - Nouvelles et faits de l'é. tranger.

Lorsque les membres du cabinet et ceux de la représentation populaire unissent leurs efforts pour procurer à la province de bonnes lois, et toutes les réformes conciliables avec Pintérêt général de ses habitans, c'est le paysqui lui même fait sa condition, et qui a raison, en re expresse, les actes de ses mandataires. Si. au heu de mériter cette approbation, ceux-ci témoignaient de l'indifférence pour les grands intérêts qui leur sont confies, ou commettaient forfaiture, ils en seraient immanquablement punis par la censure et le retrait de la confiance publique; on leur nommerait des successeurs. Dans ce peu de mots se icomment ct l'état du pays et le pouvoir politique de ses habitans. On ne revient sur des vérités aussi évidentes qu'afin de mettre dans un plus ti minime qui vondrait intervertir l'ordre naturel des institutions, annihiler la majorité des électeurs de la province, réduire à l'impuissance la volonté générale, ne consulter and soi dans son intérêt propre, et fonder a x dépens de tous son empire despotique.

Les libertés publiques, pour quelques uns, ne résultent pas du principe de " l'intérêt du plus grand nombre," mais plutôt du privilége d'obtenir tout pur cux-mêmes. Nous citons pour exemple, du Montreal Guzette, un de ces échantillons caractéristiques qui ajontent da Canada :

· Il y a. dit ce journal, de fortes raisons pour le cabinet actuel de faire emploi de toute l'inflaence que pout denner le pouvoir, et de toute Vavarice que le servilisme et la corruption maintenant, comme il le souhaite, il ne le ponrra jamais. S'il le peut maintenant, le Canada est pour toujours au pouvoir des Canadiens-Français.

"Le but en contemplation est d'une bien grand consequence, les moyens d'y atteindre ne sont rien mains que parliaits. Que ce plan

Après avoir ainsi tenté d'éveiller les suspartie calculé, comme il l'est, d'après le chif-Après cette touchante allocation, la céré- tre la prépondérance pour l'avenir à celle des

ges, de trouver un petit hôtel où vous puissiez une chambre à deux lits pour trois jours. attendre quelques jours.

de la Cité, où ils découvrirent l'hôtel saint dire sans orgent; mais d'ici là je réviendrai Nicolas, maison de chétive apparence, assez les voir et j'acquitterai ce qu'ils vous devront propre d'ailleurs. Catherine resta sur le seuil Ma bonne dume, dit-il, à Catherine, je ne serai de la porte et Georges entra dans une petite pas longtemps sans vous voir, comptez sur moi. salle où quelques hommes buvaient joyeusement : l'hôtesse vint avec empressement au- ment la cité, il longea les quais et se sentit porte j'ai promis de l'aider, je veux tenir ma plie de tact et de mesure, que jamais le dédevant de lui.

chambre.

-A votre choix, répondit l'hôtesse, favora blement disposée par la tournure élégante du cavalier; voulez-vous la chambre blene, c'est ce que nous avons de mieux; deux francs par jour! La chambre rouge, fort bien encore, un franc 50 centimes! La chambre jaune, tout aussi bien, un peu moins fraîche; d'ailleurs choisissez. Seulement, si je puis exprimer mon petit avis, la chambre bleue est meublée sa demeure. Georges occupait un délicieux ne puis aller dans cette maison sans argent, on joue! Mais je ne jouent pas, c'est dit; dans le dernier goût... Nous allons la voir !....

-Ce n'est pas pour moi, mais pour une pauvre femme et trois peuts enfans auxquels je éharmantes statuettes, en bronzes antiques ou m'intéresse et dont je paierai les dépenses.

se voyait obligée d'en rabattre considérable- étrangère à son texte, lorsqu'il se leva comme avaient acquis ce savoir vivre et cette distinc- langui, et si prolongée qu'elle fût, on la termi- et plus expressive.—A Continuer.

-Nous allons donc tacher, continua Geor- ment. Georges arrêta le prix avec elle, paya

-Je vous en prie, ajouta-t-il, ayez soin de Et ils se mirent en route à travers les rues cette pauvre femme, je me trouve pour ainsi

Ce disant, il se retira; et traversant rapideun peu plus à l'aise. Ceci mérite une expli--Madame, dit Georges, je desirerais une cation; on dit ordinairement, qu'après une occupent mon esprit? Et encore, où iront-ils était, à s'arerter au point où elle sentait faillir; bonne action on se sent le cœur plus leger ; avec trois cents francs? Il faudra, comme je mais alors elle écontait son savant interlopourlant Georges était loin d'éprouver cet allégement et il avait hâte au contraire de reprendre ses occupations accoutamées; ces le mot, c'en est une véritable !-Georges s'as- si justes, qu'on la quittait charmé de son saassistance, lui pesaient sur la conscience, sans | Sur le soir il se rappela qu'il dinait en ville sedire pourquoi il avait besoin de s'en distraire. chez madame Delmont, fit sa toilette avec Rentré chez lui, il regarda avec moins de complaisance les mille futilités qui ornaient d'Antin, et là sur une console, sur une cheminée, appendus aux murs, il avait réuni, en modernes, en gravures, aquerelles, peintures, Et de la main Georges montra le petit tout ce qui peut amuser la richesse, charmer groupe qui se tenait timidement à la porte. l'ennui et satisfaire la vanité. Georges prit L'hôtesse devint sérieuse, en une minute, et dans sa bibliothèque un livre de philosophie ci ce qu'était ce salon : M. et Mme Delmont à la senle vue de notre héros, son imagination allemande, s'assit devant son bureau, et paavait composé la note la plus grasse et la plus rut méditer profondément cette abstraite et riche des futures dépenses de notre person- sèche métaphysique. Il prenaît des notes, sem- et l'autre, au milieu de tous les agrémens de les ces choses se mélaient et se croisaient; mais dit, il répondit, nous nous permettrons d'emnage; et ce n'était pas sans chagrin qu'elle blait très occupé, et bien lein de toute pensée la fortune, quoique nés de commerçans, ils grâce à Mmc Delmont, jamais soirée n'avait prunter la forme du dialogue, comme plus vive

au homme distrait de sa lecture, ouvrit un ti- tion si prisés dans le monde, lesquels cachent roir d'un fort beau meuble gothi que, où il ren- souvent bien des pauvretés; ceci dit en géfermait son argent; il y compta trois cents neral, car pour Mme Delmont c'était réellefrance qu'il mit de côté, sit une autre part de ment, et dans toute la sorce du mot, une semquel ques pièces qui restaient comme pour ac- | me d'esprit, encore belle malgré ses trentsquitter quelques petites dettes. - Ces trois cinq, on quarante ans; aussi instruite qu'une cents francs, se dit-il, seront pour cette pauvre femme ; réfléchissons .. Nous sommes au quinze | le même bonheur, musique, littérature, philoj'irai difficilement jusqu'à la fin du mois, n'impromesse. Je ne sais pourquoi ces malheureux sir de briller ne la rendit ridicule, adroite qu'elle le disais ce matin, que j'intéresse quelques cuteur avec une telle et si simable intenbonnes ames à cette affaire Affaire est bien heures qu'il avait consacrées à une généreuse sit plus tranquillement, et reprit son travail. soin, envoya chercher un cabriolet de remise, et se disposant à sortir :- Voyons se dit-il, je cenendant on ne sait pas ce qui peut arriver. Il mit eing à six louis dans sa bourse, en se disant: Il y a pas de milieu, je les rapporterai!

Arrivé chez Mme Delmont, il fut introduit dans un riche salon où vingt à vingt-cinq personnes, hommes et dames, étaient réunis Voitenaient de leurs parens, soixante mille livres de rentes environ; élevés des l'enfance, l'un

femme peut se le permettre; elle parlait avec sophie, économie politique, etc., et si remtion, coupée d'exclamations si heureuses et voir et plus encore de ce qu'elle ne savait la sur la bonne chaire en général; c'élait à pas. Ajoutez à ses rares qualités, le prestige du luxe et de la richesse, et l'on ne sera point étonné de rencontrer autour de cette femme, comme un cortège habituel, de gens à la mode, d'artistes distingués, de savans aimables. Mme Delmont donnait à diner tous les huit jours et recevait alors dans l'intimité; de temps à autre on recevait à grand bruit. Dans les réunions intimes on faisait cercle autour de quelque rélébrité, on écoutait quelque poésie inédite, ou quelque musique, qu'un peu plus tard tout Paris devait ap-

nait à regret. Bien entendu, M. Delmont laissait faire sa femme, à laquelle il devait une aussi douce et brillante existance; d'un extérieur distingué, convenablement instruit, formé à tous les usages du monde, intrépido chasseur, incomparable de bonne grâce et de tenue à cheval, M. Delmont excellait en outre à conter plaisamment une anecdote, et jonait imperturbablement tous les jeux du monde avec un rare bonheur.

Georges était parfaitement accaeilli dans dans cette maison; jeune, bien fait, riche, élégant, causeur, savant et spirituel, il y reussissait à merveille. Ce jour-là, tout se passa selon l'ordinaire, le diner était parfait, et d'un service à l'autre, la conversation rouqui serait preuve de délicatesse et de savoir en science gastronomique; en pareil cas, il est de bon ton d'exceller dans les finesses de cuisine, et il n'est pas rare de voir un homme, très grave d'ailleurs, disserter sur l'assaisonnement d'une sauce, avec non moins d'habileté que sur une question politique ou sociale.

Après le dîner on passa dans le salon; les conversations s'engagerent, on ouvrit le jeu-Les hommes d'élite de la compagnie faisaient cercle autour de Mme Delmont et de quelques dames, jeunes et vieilles, l'assises auprès plaudir; on bien on débattait quelque système d'elle. Ayant le dessein de donner une esnouveau, ou quelque scientifique découverte; quisse de la conversation qui s'engagen entre on jouait éperdument labouillotte; parsois tou- ces dames et messieurs, et pour éviter les il

drait que l'agriculture fût spécialement représentée, comme cela se pratique en Angleterre où les équipeurs de vaisseaux et les marchands ont letirs représentants délégués des ports de mer où ils font le négoce; les manufactures, leurs députés au choix des cités ou elles sont établies, et les sciences, à celui des universités. Cependant une institution pent être bonne en ce pays sans ressembler de tout point à une autre qui lui correspond en Angleterre. Aussi en attendant que le public ait jugé par lui-même de l'efficacité de la nouvelle loi de représentation, il est aisé de voir par ce que nous venons de reproduire de la Gazette, combien peu le système particulier qu'elle admire serait applicable au Canada.

Le Herald,en censurant à son tour la même loi, trouve aussi matière à quelques articles; mais, dire que le Herald répudie la majorité des électeurs comme devant faire loi par rapport à la minorité, partout où cette minorité est anglaise, c'est analyser à peu près tout ce qui en a dit. Cette argumentation ne brille pas essentiellement par la logique; par la justice, nullement. Lorsque le Herald en critiquant tontes choses en ce pays, y ajonte (comme il le sit encore il y a peu de jours) des railleries sur le compte de ceux qui approuvent la constitution, (tant approuvée par de bien appliquer aux yeux de ses lecteurs, sa devise: animos novitate tenebo.

Ayant à relever quelques inconséquences d'un mécontent qui censurait un peu à la manière du Herald, le présent état des choses, le Packet de Bytown émettait, il y a peu de jours, des réflexions applicables, à certains égards, aux organes agitatifs que nous venons de nommer.

"Lorsque, disait-il, des hommes se laisà l'impulsion de leurs sentimens plutôt qu'à celle de leur raison,-lorsque leur perspicacité doit se faire jour à travers un milieu fortement assombri par le désappointement, et qu'ils sont très enclins à s'imagmer et, dès la couleur réelle, personne ne sait quelles opinions ils peuvent se former, ni à quelles rons peut-être quelqu'un de cos jours." conclusions ils penvent en venir. La perte d'un emploi de registrateur, où quelque autre sujet de cette espèce, suffit à quelques hommes pour leur faire croire que la couleur qui était blanche il y a quelques mois, est anjourd'hui ronge on noire."

Par le bill de M. Lafontaine pour la refusion de nos lois électorales, chacune des deux sections de la province élira 75 députés formant en total 150 au lieu de 84 qui est aujourd'hui le chissire de la représentation pour tonte la province. Les comtés du Bas-Canada qui auront deux représentants à élire sont les suivants:

1 1-(1) 1 (2) 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1				
Comtés.	$\mathcal{N}omb$	ne de i	cpi és	enta
Kamonraska, .	٠.			\mathfrak{L}
Islet,				2
Bellechasse, .				2
Dorchester,				2
Beance,				2
Nicolet,				. 2
St. Maurice, .				\cdot
Portneuf,				2
Richelien, .				2
Rouville,				2
Chambly,				2
L'Acadie,				2
Outaonais,				2
Deux-Montagnes				. 2
Lachenaye, .				2
Montreal,				2
St. Hyacinthe,				2
Beauliarmais, .				2
Vaudrenil,				2
Terrebonne				$\overline{2}$
L'Assomption, .				2
Berthier,				2
Sherbrooke,				2
Laprairie				2

Ces 24 comtés à deux membres chacan, enverront donc à la chambre 48 représentants. Les autres comtés à un seul député, sont

Comtés,	No	mbrc	det	cpro	iscn	itan
Gaspé						1
Bonaventure, .		٠.				1
Kimouski,		٠.				1
Témisconata, .						Į
Lothinière, .						1
Mégantic,						1
Yamaska,						1
Stanstead,		٠				l
Shefford,						1
Missiskoui,						ī
Verchères,						1
Huntingdon, .				٠.		1
		•				1
Champlain, .			٠.			1
Québec,		•		٠.	٠.	1
Montmorency,.			٠. ٠	. `		1
Saguenay,	٠.		٠.		٠.	1
Montagnais et Ba	urot					1
Cités:	.0.	, .	•	•		-
Montréal,						3
Québéc,			٠.			3
Trois-Rivières,	•		•		. •	1
Slierbrooke,		•		•	-	i
		•	- •	•		•

Cette loi serait promulguée à la fin du parlement actuel, on pour les élections prochaines. La seconde lecture du projet avait été njournée au 28 juin.

Le bruit a coura que le comité du retranchement se propose de recommander l'abolition de la charge de solliciteur-général dans les deux sections de la province; en outre, de réduire à £750 le salaire du procureur-général et des autres chefs des départements publics, et a la même somme les appointements des juges, en limitant à 1,000 ceux des juges en chef. Le comité est sur le point de 3'occuper des dépenses d'entretien des bureaux publies, et de l'impression typographique.

Il parait qu'une requête va être transmise on Angleterre au nom de la logislature, pour succomber sous cette mesure, et sous le poids roi se guérissait promptement,

Price. Malgré cela, le correspondant du Canadien dit que "l'opinion générale est qu'il n'est ni juste ni honnête d'enlever ces réserves à leur destination première pour en appliquer les revenus à d'autres objets."

L'appel nominal des membres du conseil législatif, demandé par M. de Blaquière, à L'espèce de Congrès ouvert par le czar dans a été fait le 18. Vingt-deux membres y ont répondu. MM. Joliette, Fraser, Hamilton, temps qu'on s'y attendait. Ce brusque dénone-Bruneau, Knowlton, McKay, Moore, Amable Dionne, Jos. Dionne, Walker, Massue, Ferrier, Viger, Quesnel, Ross. Méthot, Crane et Wylie ont envoyé des lettres d'excuses pour cause de maladie ou d'affaires urgentes. Le Canadien, auquel nous empruntons ces

renseignements, ajoute à ce sujet : " Ensuite il a été donné lecture de la résolution de M. de Blaquière déclarant que lui et ses collègues ont perdu la confiance publique et demandant, par voie d'adresse à la reine, que le nombre des consciders législatifs soit limité au chiffre actuel (de 43 ou 44), que le président du conseil législatif ne puisse pas à l'avenir être membre du cabinet. que son traitement soit réduit ou retranché, etc. Après d'assez longs débats auxquels ont pris part MM. de Blaquière, Trving, Lesle Herald lui meine en d'autre temps), il le lie, William Morris, James Morris, Fergusfuit sans donte par diversion, on pent-être afin son, Pinhey, de Boucherville, Ferrie et Taché, la résolution a été mise aux voix, et M. de Blaquière s'est trouvé dans une glorieuse minorité avec trois autres honerables, MM. de Boucherville, Ferrie et Gordon. Cos messieurs s'étant bien et dûment jugés déchus de la confiance publique, car ils ont en la modestie de ne point faire d'exception en leur propre faveur, ils devraient, pour être conséquents, se hâter de donner leur demission.

L'honorable M. Taché, membre da gouversent égarer par leur imagination, et obéissent nement, a déclaré en cotte occasion qu'il était personnellement en faveur de l'application du principe d'élection au conseil legislatif; et malgré notre opposition à cet esprit d'innovation, à cette manie de changements constitutionnels qui remettent perpetuellement tout lors, à croire que cette couleur apparente est en question, nous ne sommes pas loin d'être de son avis, pour des raisons que nons dédui-

> Aux dernières dates de Paris, l'attitude du parti républicain était paisible dans cette eapitale et dans toute la France. La fameuse loi électorale sanctionnée le 3 jain par le président, n'avait pas encore éveillé l'émeute; ce que le Courrier des Eints-Unis exprime en disant qu'elle n'a pas encore troublé la longanimité populaire. Mais, au moment où le président venait d'apposer sa signature au bisde cette loi, il a demandé pour sa liste civile une somme de trois millions de francs. Cette demande a été régardée comme impolitique et dangereuse, et l'esset moral en a ét été désastreux. " Ceux qui, (écrit au Contrier des Etats Unis son Correspondant, M. Gaillardet), ceux qui connaissent, comme moi, les nobles qualités de Louis Napoléon, son désintéressement, sa charité, savent que ce n'est pas pour lui qu'il demande cet or, que ces millions passeront de ses mains dans relies des pauvres que sa liste civile est, avant tont, celle de l'industrie, des beaux-arts et de l'indigence. Mais les masses ignorent cela, et la calomnie saura bien exploiter leur ignorance. On a dit qu'en politique certaines fautes étaient presque des crimes. Celle que vient de commettre le président est de cette nature-là."

> Les appréhensions politiques qui avaient entravé les transactions commerciales, tendaient donc à se calmer en France. Dans les départements il avait été question de tentatives de troubles, mais le commerce de l'aris ne s'en était pas ému parcequ'on s'est rappele tous les faux bruits qu'on avait répandus auparavant dans la province sur la situation de la capitale.

Le correspondant Atticus du Journal de Québec qui tous les mois détaille d'une manière quelquefois grotesque, et plus souvent railleuse, les faits et les dires de la capitale de France et autres lieux, écrit ce qui suit touchant la nouvelle loi électorale et le calme qui en a accompagné et suivi l'adoption.

" Au résumé, quoique très-légale et trèsconvenable, l'acte solennel que vient de produire le parti conservateur était d'une bien hante et bienpérilleuse gravité. La Constitution est matériellement sauvée, mais l'esprit de la révolution, mais les conquêtes de février ont reçu une bien grave atteinte; on a pris l'offensive contre 1818; et 1818 a été rudement battu. Et cette défaite de la démagogie est suivie d'un calme parfait. A voir ce qui se passe aujourd'hui, ou plutôt ce qui ne se passe pas, à voir la physionomie du peuple, à entendie ses propos, on pourrait croire, que, pour le présent du moins, "il a donné sa démission." On pourrait le conclure du reste d'un fait que nous avons sous les yeux. Figurez-vous que la ville a décidé le dépayage de la grande ligne formée par les boulevards et le faubourg St. Antoine, laquelle sera macadamisée; les pavés céderont la place au sable, aux cailloux et au bitume. Or, cette ligne, c'est, vous le savez, le principal champ d'opération de l'émente ; c'est sur cette longue artère de deux lienes environ, que se déploient aux grands jours, de gigantesques barricades. Les journaux rouges ont crié " que le pouvoir voulait ôter" ses armes au peuple"; ce qui me parait assez vrai. Eh bien, depuis trois jours, on a mis la main à l'œuvre ; et le peuple regarde faire, quand il daigne s'arrêter curiousement; aussitôt déplacées, " ses armes" sont emportées, je ne sais où, et il ne pense pas à s'en enquerir. Ce symptôme est infiniment remarquable, et vons ne vous étonnerez pas que nos fonds soient aujourd'hui à 95.

Un autre fait contribue, sans donte, pour une part notable, à ce calme des esprits. La police a mis à la vente des journaux rouges dans les rues, des entraves sérieuses, et le prin-

obtenir, l'appropriation des Réserves du donc plus; et il s'y résigne passablement; ses clergé conformement aux résolutions de M. de ses amendes judiciaires. Le peuple ne lit passions ne sont plus fouettées chaque jour, par d'incendiaires déclamations; cela l'enmie un pen; et il grommèle comme un ivrogue condamné à l'eau rongie, mais qui de faite sur la question Grecque, à une majorité moins conserve un peu sa tête, et ne casse ni de 37 En conséquence, on s'attendait à sa les plats ni les vitres."

> capitale dela Pologne n'apoint duré aussi long ment paraît être du, en réalité, à la facilité que la Prusse et la Russie out trouvéeà se mettre d'accord, au grand désappointement de l'Au-

Quelques journaux prétendent qu'il est sorti de la réunion de Varsovie des résolutions l'anglica sisme. menagantes pour la liberté enropéenne. Mais les feuilles et les correspondances germaniques ne semblent pas croire qu'il uit été discuté autre chose que des questions purement allemandes.

On écrit de Berlin, le 5-juin:

" Les conférences de Vaisovie, qui viennent | Pape. de finir par le départ de l'empereur Nicolas pour Saint-Pétersbourg sont toujours l'objet les commentaires dans les journaux et dans les conversations politiques. La mission du prince de Prusse anraît rénssi en ce sons que l'Autriche à faire entrer dans la confédération allemando tous les Etats-de la monarchie; d'un antre côté, il aurait trouvé peu claire l'argumentation relative à l'union prus-

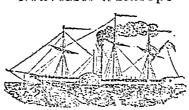
" Quoi qu'il en soit, de tous les -récits faits an sujet de l'entrevue de l'empereur avec le prince de Prusse et le prince de Schwartzenberg, une seule chose paraît certaine, c'est que la Russie s'oppose à toute espèce d'hostilités armées en Allemagne, même relativement à la question du duché de Sleswig ; le ezar aurait bien accueilli la proposition de la Prasse, qui consiste à conclure parement et simplement la paix avec le Danemark, tout en réservant de part et d'autre les droits respec-

Des lettres de Palerme, en date du 20 mai. annoncent qu'une insurrection a éclaté dans la muit du 18. La population rurale s'est soulevée et a marché sur la ville. On a aussitôt battu la générale, la troupe a pris les sieurs heures, les insurgés écrasés par le nombre ont été dispersés. De nombrenses arrestations avaient en lieu. On s'attendait à une nouvelle tentative.

L'affreuse épidemie de la carnada, qui règne au Brésil, a un peu ralenti les affaires commerciales dans ce pays; cependant on exècute en ce moment de nombreuses comune grande extension. La présence d'un médecin français, chargé spécialement d'y étudier la carnada, variété de la fièvre janne, ne peut que donner une grande impulsion à ce commerce.

Nons aimerions beaucoup donner à nos ecteurs une notice biographique de feu l'hon. B. Joliette. Déjà nous avons rendu hommage à ses œuvres religieuses et éducationnelles. Ses efforts et ses succès pour l'avancement de l'industrie méritent aussi une mention bien honorable. Nous espérons que quelque ami de M. Joliette, mieux informé que nous, vondra bien nous venir en aide pour payer à ce digne citoyen un tribut si mérité de reconnais-

Nonvelles d'Enrope



ARRIVEE DU NIAGARA.

De sept jours plus récentes.

Le Niagara, parti de Liverpool le 15 juin.

Le coton avait baissé de 1 à 1d ; le maïs de Is à 1s 6d : la farine se vendait, mais difficiledes lles aveit été arrêtée par la nouvelle de la l dés avaient fermé à 971. Les nouvelles des de la marine. districts manufacturiers sont meilleures.

Le ministère anglais s'est trouvé en mmcrité de 33 voix sur une question relative au droit sur les spiritueux indigènes.

Sir George Grey a promis que le gouvernement ferait arrêter tout travail aux bureaux

M. Thiers était arrivé à Londres et avait été bien reçu par les hommes d'Etat de Saint-James. On rattache sa visite à des projets de changements politiques profonds. On s'attendait que le disserend avec la France serait terminé vers le 15.

En France, la commission de l'assemblée s'était prononcée contre la demande d'une jeté à une grande majorité.

En Prusse, les préparatifs de guerre se con-

Nouvelles ultérieures, par le Pacific, parti de Liverpool le 19.

ANGLETERRE. - Les nouvelles politiques l'Angleterre sont d'une importance considérable. Le ministère a zait éprouve une déde 37 En conséquence, on s'attendait à sa résignation. Cependant le 19, on ne connaissait encore rien de ses intentions.

Il y a rumeur que l'Evêque d'Exeter, désouté par l'issue de son disserend avec le Rév. Gorham, va se réunir à l'Eglise Catholique.

Six cents anglicans, au moins, ecclésiastiques ou membres du barreau, assistent à la magnifique serie de conférences que donne le P. Newman sur les difficultés où se trouve

Rome.-Il y a aussi rumeur d'une tentative l'assassinat contre la personne du Souverain Pontife laquelle aurait été empéchée par un Barbares se compose la faction ennemie du fax pour prendre du charbon.

FRANCE.-M. Thiers est de retour et il est considéré comme dangereusement malade.

Les débats sur les 3,000,000 de francs denandés par le Président, n'étaient pas encore commencés. Dans le cas d'un refus,le minis-Compereur aurait désupprouvé l'insistance de tère, dit-on, résignera et le Président acceptera quelque modification.

Extraits de Journaux.

(Du Conadien.)

LES ETRANGERS A NEW-YORK .- Maigré le emps défavorable qui a marqué ce printemps les voyageurs affluent dans la cité impériale avec plus d'empressement que toutes les autres an-

Du 16 au 29 mai, il a été enrégistré 10,067 arrivages dans les principaux hôtels seulement.

Ce chiffre permet d'evaluer approximativement le mouvement général à 150,000 individus pour la quinzaine, car il existe à New-York dus d'un millier d'auberges et maisons garnies en dehors des grands établissements.

DESORDRE A SANTA-FE. - Le colonel Washington, gouverneur militaire du Nouveau-Mexique, vient d'arriver dans la capitale de l'Union. Il rapporte une nouvelle qui ne laisse pas armes, et, à la suite d'un engagement de plu- d'avoir sa gravité dans les circonstances actuelles. Un meeting, convoqué à Santa-Fé pour délibérer sur l'organisation du territoire et les prétentions du Texas, a dégénéré en rixe ouverte entre les Texiens et les Nouveaux-Mexicairs. L'intervention de la force armée a seule empéche un sanglant conflit. Cet accident, sans portée par lui-même, indique cependant une animosité de mauvais augure, dans ce moment où mandes pour Rio-Janeiro. Le commerce des | tant d'obstacles entravent déjà toute transaction drogues et des articles de pharmacio y prend sur cette question des territoires. C'est un premier fruit des lenteurs du Congrès.

POPULATION DE CUBA .- Voici qu'elle est, d'après M. Wilson, la population de l'île de Cuba: créoles, 520,050; espagnols, 35,000; troupes et marins, 23,000; étrangers, 10,560; population flottante. 17.000; total, 605.560 blancs, mulatres libres, 118,200; noirs libres, 87,370 muiâtres esclaves, 11, 100; noirs esclaves, 425, 000; total, 641,670 hommes de couleur: ensemble de la population, 1,247,230 individus.

Bresil.-On apprend de Rio-Janeiro que le vaisseau des Etats-Unis Supply était dans ce port, en route pour le Pacifique, ayant à bord le major Gaines, nouveau gouverneur de l'Oregon, ivec sa famille. Le major Gaines avait perdu deux de ses filles, mortes de la fièvre jaune.

IMPORTATION DE VIANDE EN ANGLETERRE.-Un navire de New-York a apporté dernièrement en Augleterre que rante-deux caisses remimportation de ce genre que les Etats-Unis ent faite dans ce pays. La chair de mouton fraiche ou légérement salée est admise en franchise de droits dans les ports anglais. Une autre LE SÉMINAIRE DE STE. THÉRÈSE. importation, plus curieuse encore, a été signalée récemment: un navire de llambourg a apporté de la chair de cheval destinée à la nourriture des chats et des chiens. Cette viande était séchée et salée et admissible également, d'après ies tarifs, sans payer aucun droit.

Néenologie.-Gay-Lussac, le célébre chimiste, est mort à Paris le 9 mai, à l'âge de 73 ront les vacances.

Blainville, le successeur de Cuvier dans la est arrivé à Halifax le 25, à 5 heures du una-chaire d'anatomie comparée du Muséum d'Histin, ayant fait la traversée en moins de 10 | toire naturelle, a été trouvé mort dans un wagon de chemin de fer.

Mme Labouchère, épouse du très-honorable Henri Labouchère, ministre ou président du ment, de 22s à 24s; la potasse languissait un bureau de commerce, vient de mourir en couche. peu. La hausse sur le sucre et autres denrées Elle était fille de l'u sir Thomas Baring, baronnet, et sœur du très-houorable Francis Baring défaite de l'expédition de Cuba. Les consoli- Thornhill, premier lord de l'amiranté ou ministre

(Du Journal de Quibre.)

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE. - Par le nouveau statut de judicature, les juges doivent sièger tous les lundis et mardis, et entendre les causes ex parte, et aussi les enuses contestées, si de poste le dimanche, et les malles s'il était les deux parties y consentent. Nonobstant cette disposition, il est assez difficile d'obtenir une audition sur une cause de queique importance, aux se-sions heldomadaires. Dans une cause sous le numéro 1562, de Lee et Lee, les parties de consentement avaient inscrit la cause pour être plaidée an mérite aujourd'hui, le 24 juin, 1850. La cour est composée de l'honnorable juge on thef Bowen et de l'honorable juge Meredith. Après avoir fait appeler les motions et les régles, augmentation de trois millions au salaire du les deux honbles, juges se sont levés de leur siéprésident. La loi pour la suppression des ge, sans faire appeler le rôle de droit sur lequel clubs et des sociétés politiques a été prorogée la dite cause était inscrite. Alors l'un des pour un an. Le projet de loi accordant une soussignés, M. Lelièvre s'est leve à sa pluce, pension aux familles des tués et des blessés et a observé à la cour qu'il y avait une cause dans les affaires de juin et de février a été re- inscrite sur le role de droit au mérite, du consentement des parties, lesqu'elles désiraient être entendues. Sur quoi, le président de la cour à rétinuaient avec activité. Il a été passé des pliqué que la cont avait continué cette cause sur cipal d'entr'eux, la Voix du Peuple, vient de lois sévères contre la presse. La blessure du le role. Les parties ont en vain insisté à être l'entendues, les juges sont descendus du banc et se l

sont retirés, tandis que le conseil adressait encore la cour, insistant sur son droit d'être entendu. Nous tenons que les juges n'avaient aucun droit de se refuser d'entendre les parties, sous les circonstances plus haut indiquées; et que dans l'intérêt de l'administration de la justice, comme de tous les avocats pratiquant, il est de notre devoir de revendiquer les droits de notre profession devant l'opinion publique, et par la vo e de la presse :--Or c'est un devoir devant lequel nons ne croyons pas devoir reculer dans cette conjoncture.

Québec, 24 juin 1850.

LELIÈVRE ET ANGERS. A vocats et procureurs. (Du Courrier des E. U.)

un steamer D'essat-Samedi matin est arrivé à New-York te navire à vapeur Vicerou, venant de Galway (Irlande), d'où il était parti le ler de ce mois. Il a ainsi accompli la. orage de pluie. Si cette nouvelle se confirme, traversée en 14 jours et quelques heures, desce qu'à Dieu ne plaise, elle prouvera de quels quels il faut déduire 25 heures passées à Hali-

> Le voyage du Viceroy a été fort convenable, comme ou voit; mais il n'a pas répondu complétement à la pensée des expéditeurs. Ceuxci vouluient en effet démontrer, par une tiomphante épreuve, qu'en prenant Galway pour le point de départ d'une ligne transatiantique, on arriverait à annuler presque entièrement la distance entre l'ancien monde et le nouveau. Placé en effet à l'extrémité occidentale de l'Irlande, ce port est plus rapproché d'Halifax qu'aucun autre point de l'Europe, et il ne serait pas impossible d'arriver à établir entr'eux une communication régulière en six à sept jours. Le Viceroy avait été choisi pour cet essai, à cause de la supériorité reconnue de sa marche: il n'a pas tenu tout ce qu'on avait promis en son nom ; cependant ce premier résultat même prouve que la pensée d'un service entre Halifax et Galway offre des avantages sérieux aux communications tran satlantiques.

INCENDIES .- Nous empruntons les nouvelles

suivantes au Canadien: Dimanche dernier (23 juin) vers 4 heares du matinune maison en hois, située rue Saint-Michel, fau bourg saint Louis et appartenant à un M. Bradford, a été détruite par le feu.-Dans la nuit de dimanche à lundi, le seu éclata dans une maison en brique à deux étages, faubourg Saint-Jean dont une partie était occupée par M. F. Milligan, facteur de piauses. M. Milligan a eu le déplorable malheur de périr dans les flammes.

ACCIDENT PAR LE TONNERRE.-Dimanche dernier, une jeune fille de 17 ans a été tuée par le fluide électrique à Stoncham, derrièro Beauport.

Situation demandée.

L'Instituteur du village de St. Pie souhaitant se procurer une école modèle qui n'admettrait pas de commençants, offre ses services à MM. les commissaires qui voudraient bien l'encourager. Il ose se flatter que par son Education, sa morale, et sa longue experience dans l'art d'enseigner, il pourra satisfaire les personnes qui voudront l'employer.

Le même pourrait aussi se rendre utile comme chantre.—Communiqué.

NAISSANCE.

A St. Jacques le Mineur, le 22 ultimo, la Dame du Dr. Charpentier a mis au monde un fils-

MARIAGE.

A l'Eglise de Paincourtville, Etat de la Louisiane, le 4 plies de chair de mouton. C'est la seconde juin courant, à midi, M. Edouard-Onésiphore Gagné, fils importation de ce genre que les Etats Unis ont bec, à Delle Augèle Bernicheau, de la paroisse l'Assomp-tion, Etat de la Louisiane. CONCRETE OFFICE AND ADDRESS OF THE PROPERTY OF

> EXAMIN public des ECOLES DU PETIT SÉ-MINAIRE DE STE. THÉRÈSE aura lieu le 8, le 9. et le 10 JUILLET. Les séances du matin commence-ront à 82 heures, et celles du soir à 12 heure, excepté celle du soir du dernier jour, qui commencera à MIDI ET DEMI. Les parents des élèves et les amis de l'éduca-tion sont priés d'y assister. A la dernière séance se fera la distribution solennelle des PRIX, après laquelle s'ouvri-

S. TASSE, Directeur.
Petit Séminaire de Ste. Thérèse, 2 juillet 1850.

MANUEL

VESSEE BEESSOPALE.

PHESSIEURS les Curés trouveront à vendre à l'Im-QUI VEULENT SUVRE LES EXERCICES DE LA VISITE DES EVÈQUES. Ce petit opuscule sera du plus grand avantage à fous les fidèles en général. Ceux qui auront l'avantage de recevoir la visite épiscopale dans leur paroisse, feront donc bien de se le procurer pour

leur propre utilité. Pour cela nons aurons soin d'en envoyer un certain nombre dans toutes les paroisses qui recevront lavisite cette année. Le prix en est de deux schelins la douzaine et de six sols par exemplaire. C'est une bien faible somme pour un joli livret de 64 pages. Jos. RIVET.

ATTENTEON!!

LA CLEF DES

PRINCIPALES DIFFICULTES

GRAMMAIRE FRANCAISE,

OU COURS RAISONNE SUR LA GRAMMAÎRE FRANÇAIES Le même qui a été donné avec succès durant plasieue unées en SOINANTE LEÇONS, par

CHARLES HUBERT LASSISERAYE DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE.

A vondre à Montréal, chez J. B. Rolland, Imprimeu r Libraire, rue St. Vincent .- Prix: 2 sch.

OT. JUAN-BAPTIOTE.

ES Sociéés de Tempérance et de St. Jean-Baptiste pourront se procurer une statue de leur Patron St. JEAN-BAPTISTE en s'adressant au magasin du Sous-

C. CATELLI. Rue Notre Dame, près de Bousecours, Montréal, le 4 juin 1850,

NATIONAL LOAN FUND LIFE ASSURANCE SOCIETY. SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE

SUR LA VIE

DΕ

LONDRES.

BANQUE D'EPARGNE POUR LA VEUVE ET L'ORFHELIN.

CAPITAL - UN DEMI MILLION STERLING.

BUREAUX 26 CORNHILL, LONDRES. 17 GRANDE RUEST, JACQUES, EMONTREAL.

BUREAU LOCAL.
BENJ. HOLMES, Ecr., PRÉSIDENT.
A. LAROCQUE. Ecr. | E. R. FABRE, Ecr.
H. L. ROUTH, Ecr. | W. LUNN, Ecr.

MEDECINS CONSULTANS. F. T. BADGLEY, Ecr., M. D. H. PELTIER, Ecr., M. D.

F. R. STARR.ECR., AGENT GENER. POUR L'A-MERIQUE BRITANNIQUE DU NORD.

E avantages que cette Institution offre au public sont nombreux et importants, et les taux d'assurance aussi réduits que la sureté des assurés et de la société le penvent permettre.

Voici quelques-uns des avantages tous particuliers qu'offre cette société à ses assurés:

2 . L'assuré a droit d'emprunter du Bureau les deux tiers des primes par lui payées etpar cela n'a pas à crain-dre d'être forcé d'abandonner sa police, saute de moyen d'en payer les primes annuelles.

1 °. Une moitié de la prime des cinq premières années peut être payée par les Billets promissoires des assurés cux-memes. - Ces Billets peuvent ne pas être payes, mais ils peuvent demeurer à intérêt entre les mains de la société, et à la mort de l'assuré le montant en sera

déduit de celui de la police d'assurance. 3 °. On ne fait rien payer pour les droits de Timbre ni pour l'examen médical.

42. Les Bonus sont repartis annuellement entre les ussurés, soit en réduction dans le taux de la prime annuelle, ou en augmentation de la somme assurée—et cela au choix que pourra faire connaître annuellement l'assuré, après avoir été assuré pondant quatre années, à ia quelle époque la Bonus pour les dites quatre années lui sera payé—et de là tous les ans. 5°. On allouera 30 jours de grâce pour le payement

6°. Un bureau général pour l'Amérique Britannique du nord ayant été établi EN CETTE VILLE les assu-rances seront acceptées par l'AGENT GENERAL et les polices émanées de suite. Le bureau s'assemblera régulièrement au local indiqué

ci-bar, et les affaires pour cette province y seront condui-tes de suite au grand avantage des assurés. Un des médecins consultants se trouvers au bureau tous les jours. On accordera des prêts et on payera les polices expircés de suite au dit bureau sans référence ailleurs.

On pourra se procurer des brochures explicatives de tout ce qui a rapport à cette association, de même que des formules en blanc et toutes informations quelconques au bureau à Montréal et des Agents par toute la Province. auxquels on devra s'adresser pour faire ses demandes d'assurances, etc. Montréal, le 12 mars 1850.

THE COLONIAL LIFE ASSURANCE COMPANY SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCE,

Sur la Vie.

CAPITAL, £500,000 STERLING.

GOUVERENUR:

LE TRÈS HONORABLE COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE GOUVERNEUR DES CANADAS, ETC. BUREAUX PRINCIPAUX.

EDINBURGH.... 1, RUE ST. GEORGE. MONTREAL.... 49, GRANDE RUE ST. JACQUES.

BUREAU PRINCIPAL, GRANDE RUE ST. JAC-QUES, No. 49, MONTREAL.

DIRECTEURS. L'HONORABLE PETER McGILL, Président de la

Banque de Montréal.
L. DAVIDSON, ECR., Directeur de la Banque de l'A-mérique du Nord.
ALENANDER SIMPSON, ECR., Caissier de la Ban-

que de Montréal.
CHRISTOPHER DUNKIN, ECR., Avocat.
L'HONORABLE J. McCORD.
L'HONORABLE A. N. MORIN, Orateur de l'Assem-

blee Législative. B. H. LEMOINE, ECR., Caissier de la Banque du

GEORGE W. CAMPBELL, M. D., JOHN ROSE, Q. C., Agent Légal.
ALEXANDER DAVIDSON PARKER, Directeur.

ILS grands succès qu'a obtenus la SOCIÉTÉ D'AS-SURANCE SUR LA VIE, justifient plai ement l'idée que s'en étaient formées par avance ses fondateurs. Le nombre de ceux qui au Canada, se sent enrôles dans cette Assurance, montre combien on avait besoin d'une pareille institution, sur un grand plan et une base libé-

LE CAPITAL DE LA COMPAGNIE Donne une complète sécurité pour toutes ses trans-

Les taux adoptés sont aussi modérés qu'ils peurent l'être, pour être compatibles avec la surcté.

LES PROGRES DE LA COMPAGNIE Sont des plus satisfaisants. Car, pendant les deux der-nères années seulement, elle a accordé des Assurances pour un montant de £300,000 Sterling.

PARTAGE DES PROFITS.

Les Directeurs anticipent avec consiance un résultat très avantageux dans la division des profits pour l'année 1854. Les personnes qui prendront leur assurance avant le 25 mai 1850 auront part à cette division, au montant d'un bonus de cinq ans.

Les pouvoirs du bureau à Montréal, étant absolus pour la transaction des affaires, donnent aux colonies toutes les facilités d'une compagnie locale, combinées avec les avantages d'un Capital considérable.

On obtiendre toutes les informations nécessaires de la Compagnie en s'adressant au Directeur ou à tout autre agent.

A. DAVIDSON PARKER, Directeur pour le Canada

SOURCES DE PROVIDENCE.

TI. ST. GERMAIN, qui conduit l'établissement des BAINS D'EAU MINERALE dans le nouveau Village de Providence, dans la paroisse de St. Hya-cinthe, informe le public que son établissement sera auvert au PREMIER JUIN prochain, et qu'il pensionnera à son Hôtellerie pour un prix modéré. St. Hyacinthe, le 17 mai, 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

SUR LA

VIE DU CANADA.

(Canada Life Assurance Company.)

INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL-£50,000.

BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON.
HUGH C: BAKER. PRESIDENT.
JOHN YOUNG. ECR., VICE-PRESIDENT.
Et Dix-huit Directeurs.
THOMAS M. SIMONS. Ecr., Secrétaire.
Bureau, Local, Montréal.
L'HON. JOSEPH BORRET, Président.
JOHN G. MACKENZIE, Ecr., Vice-Président.
Directeurs. Directeurs.

WILLIAM WORKMAN, Eer. WILLIAM LYMAN, Eer. G. E. CARTIER, Eer., M. P. P. HEW RAMSAY, Eer., Gérant. Conseiller Légal,-L'Hon, L. T. DRUMMOND, Sollici-

Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire-THOMAS RAMSAY, Ec. Quesec-Agent-H. W. WELCH. Ecr. Arbitre Médical-Le Dr. MORIN.

GERANTS DANS BAS-CANADA. Sorel—R. Harrower, Ecr. Melbourne—Thos. Tait. Eer St. Andrews—Frank Fa- St. Hyacinthe—Boucher de

la Bruvère, Ecr. St. Johns-Charles Pierce Trois-Rivières - John Ro beitson. Ecr. Huntingdon-R. B. So- Hawksbury-Georges Hamilmerville. Eer.

merville. Ecr. ton. Ecr. Stanstead—F. Judd. Ecr. Dunham—Wm. Baker, Ecr. Sherbrooke-Wm. Ritchie, Ecr.

Ecr.

ETTE COMPAGNIE est prête à effectuer des ASSU-RANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des innuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations.

En sus des divets avantages qu'offient les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande Bretagne, se treuvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des annuel de la prime de police, c'est-à-dire, que la police assurances, des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, trente jours qui suivent celui où ce payement annuel auou différées.pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Com-pagnis comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur s-s individus sains, ainsi que le prompt réglement des réclamations.

Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS parucipation aux profits de la Compagnie; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimes-triels; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on sera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police.

PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

Age.	Avec les profits.	Sans les profits.	Demi-Crédit.				
15 20 25 30 35 40 15 50 55 60	1 13 1 1 17 4 2 2 9 2 9 3 2 16 7 3 6 2 3 17 1 4 13 1 5 17 8 7 10 10	1 6 5 1 9 11 1 14 7 2 0 2 2 6 4 2 14 8 3 4 0 3 17 11 4 19 11 6 9 11	1 17 6 2 2 6 2 9 2 2 17 6 3 7 4 4 1 4 5 3 4 6 13 2				

Un trouvera, en les comptant, que les taux ci-dessus d'assurance pour la rie, sans purlicipation, et demi-crédit, sont plus bas que les tarifs similaires d'aucun autre Burrau qui offre mair tenant d'assurer en Canada, andis que les assurés arce participation auront part oux trois quarts de tous les profits de cette branche des af faires de la Compagnie.

Prime annuelle pour assurer le paiement de £100, soit en cas que l'assuré meure avant d'atteindre un age spécifié, soit lorsqu'il atteindra cet age :

AGE	A	ATTENDRE.

2		50		55		60		6	5
Age auquel on assure	20 25 30 35 40 45 50	2 14 3 9 4 13 6 12 10 12	2 7 2 3 9	2 5 2 16 3 12 4 15 6 15 10 13	774532	1 19 2 8 2 19 3 14 4 18 6 16 10 14	10 3 7 9 6 5	2 2 3	6 2 2 1 8 2 9 8 11 1 6 1 5

Le Bureau, à Montréal, est au No. 27, rue St. Francois-Navier. On peut y obtenir du Secrétaire, Thomas Ramsay, écr., des tarifs, prospectu-, formules de de-mande, et tous autres renseignements relatifs au système de la Compagnie, ou à la pratique des assurances sur la

Montréal, le 5 mars 1850.

LE MOIS DE MAI.

LE Soussigné vient d'imprimer une superbe édition du MOIS DE MARIE. Cette édition est augmentée du CHEMIN DE LA CROIX. D'UN ACTE DE CONSECRA TION et de plusieurs SALUTATIONS A LA ST. VIERGE elle est préférable sous tous les rapports à toutes celles publiées jusqu'ici en Canada, et ne se vend que le même

J.-Brn. ROLLAND. No. 24, rue St. Vincent

Montréal, 19 avril 1850.

MOIS DE MARIE.

OUVELLE édition, augmentée des pri-ères de la Messe, vépres des DIMAN-CHES, CHEMIN DE LA CROIX, ETC., LTC., avec jolie relieure.

Prix 7s. 6d. la douzaine.

A vendre chez E. R. FABRE ET CIE Montréal, 2 Avril 1850. | Rue St. Vincent N. S.

BELLERARE DES

E SOUSSIGNÉ avertit le public qu'il à Jappointé M. Jos Berlau, Marchand Groceur, Place Jacques Cartier, agent pour la vente des Eaux de Plantagener où il y aura toujours une grande quantité de ces Eaux seront très-faciles. S'adresser à Fraiches, si bien connues du public.

CHARLES LARCCQUE Agent . Montréal, 26 octobre 1849.

DE LA BONNE ET DE LA MAUVAISE

CHAUX.

ERMETTEZ-MOI donc de faire quelques observa-tions sur ce sujet, afin de rendre service aux personnes qui achètent de la chaux. Il se vend de la bonne et de la mauvaise chaux, et comme tout le moude n'estpas juge de laqualité de cet article, je crois qu'il est de l'intérêt public

de publier les présents tenseignements. Voilà trente ans que je fabrique de la chaux, de sorte que je suis connaisseur. Il se fait de la chaux de sept diftérentes sortes de pierre. La meilleure pierre pour la chaux est la pierre noire; la seconde est la pierre bâtaude et la troisième la pierre bleue. Ces trois sortes de pierre font de la chaux jaune et à grain fin. L'exception de la pierre bleue la chaux est un peu plus blanche. Je recommande-rais à tous les propriétaires ces trois qualités de chaux s'ils veulent avoir de l'ouvrage solide. Ces sortes de chaux, employées avec du sable de grève

forment une haison dans la magonnerie et rendent le mor-

tier dur comme la pierre. Employées pour les enduits, ces sortes de chaux font un mortier qui s'attachent à la latte et qui ne tombent jamais. Ceux qui font bâtir en briques ne deviaient jamais employer d'autres chaux. Pour que la maçonne de la brique soit bonne, elle a besoin d'un mortier qui durcisse à l'eau, ear s'il en est nattement, les joints se détruisent, l'eau entre et cela fait pourrir la brique. Je fais de la chaux de toutes sortes à la demande des

entrepreneurs, et il arrive très souvent qu'ils me demandent de la chaux de pierre grise. Je leur réponds, mais vous ne savez donc pas que cette chaux ne peut faite de bon mortier; que ce mortier n'a pas de liaison; que je l'ai éprouvé moi même dans mes fournaux à chaux, et qu'aussitôt qu'il est chauffé, il se détinat, et se réduit en cendres, qu'au contraire, la chaux de pierre noire ainsi que celle de pierre bâtarde et de pierre bleue résistent au leu et à l'eau?

Les entrepreneurs me répondent qu'ils savent bien que la chaux de pierre none est la meilieure; mais ils ajoutent qu'elle ne leur est pas prontable comme la chaux de pierre grise; que cette dernière chaux est plus blanche et qu'elle permet de mettre beaucoup plus de sable dans le mortier, et que, par conséquent, elle leur fait beaucoup plus de profit et que la magonnerie dure moins longtemps, ce qui leur donne l'avantage de rebâtir plus souvent. Je rencontrai un maître magon dans le mois d'octobre

lernier, et il me demanda si j'avais de la chanx à vendre. C'était pour son propre usage. Je lui dis que j'en avais et que j'allais lui envoyer de la chaux de pierre grise. Alt ! pour le coup, il me da qu'il n'en voulait pas, mais qu'il lui fallait de la chaux de pierre noite. Je m'aperçus que cet homme savait distinguer la bon-

ne d'avec la manyaise chaux et je lui demandai pomçuoi il ne prenaît pas de la chaux de pierre grise vû qu'elle était bien plus blanche que l'autre. Je sais bien, dit-il, qu'elle est plus blanche; mais pour mon propre usage je n'en veux pas, car elle fait un mortier qui ne dure pas, qui n'a pas de liaison ni de force; je veux de la chaux de pierre noire. Je lui demandai encore pourquoi les entrepreneurs ne se servaient pas de la chaux de pierre noire ! Il me d.:

qu'ils préferaient la chaux de pierre grise parce qu'il n'est pas nécessaire de la couler pour faire des enduits propres, et qu'au contraine il faut couler la chaux de puernoire ce qui augmente les frais de sa mise en usage. Comme on peut le voir par ces détails ci-dessus, la chaux de pierre noire, celle de pierre bâtarde, et la chaux

de pierre bleue sont jaunes et ont le grain fin ; la chaux de pierre grise est blanche et a le grain gros.

Autrefois, on premait plus de soins pour la composition des mortiers, et les bâtisses étaient bien meilleures. Voyez l'ancien Paiais de Justice ; il a passé au feu et à l'eau, et les murs sont encore excellents. J'ai cru qu'il était de mon devoir d'informer là-dessus le public et surtout les personnes qui font construire des maisons.

M. A. Laberge, George Côté, W. M. B. M. Lebert M. Fortin, M. Dufreene et M. Jos. Charbonneau ma-çons, platriers, ou fabriquant de chaux et amsi que M. L'Africain, maîtres-maçons, sont du même avis que moi. J'ai Phonneur d'être

Votre Serviteur J. GERVAIS.

AUX EMIGRANTS A CHICAGO.

ES familles qui se proposent d'émigrer a CHICAGO feront bien de lire la lettre suivante qui nous est adressée de Builalo. Edes verront qu'il est plus avantageux de prendre passage à Montréal que pour jusqu'à Builalo; car, quand elles ont payé le pas sagejusqu'à Chicogo, on les fait souvent attendie deux jours pour le vaisseau qui leur est destiné. De manière que leur voyage est retaidé et leurs dépenses augmentées par leur résidence forcée a Buffalo. Si elles arrivaient à Buffalo sans engagement, elles seraient libres de prendre le premier vaisseau venu pour les conduire à leur destination.

M. L'EDITEUR.-Voulez-vous bien mentionner dans M. L'EDITEUR.—Vouez-vous men mentionner cans-les colonnes de votre journal que la plupart des passa-gers sur cette route qui viennent de Montréal, sont gros-sièrement trompés quand ils payent leur passage pour jeurs attendant le steamer; tandisque s'ils payaient leur pressur sculement jusqu'il Ruffol ils ne seguent leur passage semement jusqu'à Buffilo, ils ne seraient pas relardés sur leur route, mais les pourraient prendre le pre-mier steamer qui laisserait le port. Votre, etc.
JOSEPH HOMIER.

10 mai 1850.

CURRICULUM LATINUM

AD USUM JUVENTUTIS.

I ES Soussignés viennent depublier, sous ce titre, deux olumes élégamment reliés et contenant un choix des principaux Classiques latins, en prose et en vers. Le volume de prose contient les extraits suivants :

Extraits de Cornelius Nepos. Les 3e et 4e livres de Quinte Curce. Quatre livres des Commentaires de César. Ciceron sur la Vicillesse. Ciceron sur l'Amitié.

Vie d'Agricole, par Tacite. Prix 6s 3d. Les mêmes extraits se vendent séparément, à des prix qui varient depuis 9d. jusqu'à 1s. 9d. Le volume de Poèsie contient : Les 3 premiers Livres d : l'Enéide.

Les Géorgiques de Virgile. Les Odes d'Horace. Les Fastes d'Ovide.

Prix 5. 6d. Les traités séparés se vendent 1s. 6d. ou 1s 9d. ARMOUR of RAMSAY.

E SOUSSIGNE a l'honneur d'informer les Messieurs du Clergé et le l'utaic qu'il reçoit en ce momont une addition considérable et très variée aux articles qu'il a déjà en mains et qui consistent en ornements d'Eglise, bronzes, étoffes d'or, soie, argent etc. Tont ce qui est en usage pe ... les fabriques, bougies, cire blanche et jaune, cierges de toutes proportions, vins de messe de la meilleure qualité, encens dit gomme olibernum, huile à lampe sont en vente à des prix modérés.

Les avances libérales qu'il a reçues des premières maisons d'Europe mettent le soussigné en mesure d'offrir à ceux qui désireraient faire venir des objets étrangers tout ce qui pourrait leur convenir.

JH. Rov. Montréal 27 septembre 1849.

AUX FABRIQUES.

vendre un beau Bénitier en pierre et dans le genre gothique. Les conditions

J. B. THOMAS. Com des rues Dorchester et Ste. Elizabeth. Montréal, 2 mai 1849.

TABLEAU DES COURS DE JUSTICE.

D'ATRÈS LES NOUVELLES LOIS DE JUDICATURE, 12 VICT. CHAP. 37, 38, 39

Courdu Bai	se la de Reinii.	JANY.	FEVR.	MARS.	AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUIL.	AOUT.	SEPT.	осто.	Nov.	DEC
Comme Cour	· } Québec	7-18						1-12					
	. 🤇 Montréal			1-12							1-12		
••	ή Québec	20-						14-		\			
Comme Cour				14-	'					\!	14-		
Criminelle	. Trois-Riv		2-							11-			
) Sherbrooke		12-							1-		<u> </u>	
	ERIEURE. (a)			ļ	4 30								
Québec et	Montréal ères	<u> </u>			1-20					1-20			1-2
Trois-Rivi	eres	<u>}</u>	12-25					16-27				1-14	
	e					·		10-27					
	CIRCUIT. (b)	1		ŀ						19-28			
	Quebec * Rimouski	10.00				19-28				10-20			1
	Kumouraska										1-10		<u> </u>
	St. Thomas		19 00	:							19:00		
District de .	Lands		16 95		·		10.98				20-29		
Québes	Beauce Lotbinière		11)-20	1 10		!	15-20	1-10				1-10	
Queves	I orbinides			13_00				13-22		7-16		13-22	
	Portneuf	7.16		10-0-		7-16				1-10		13-22	<u> </u>
	Saguenay	1-10		1-10	!			1-10			1-10		
	Chicoutimi !			1-10	1	1					1-10		
	3 T	1	,			Í					}	})
	Berthier	21-30				$21-30^{3}$		1-10		21-30	!		
	L'Assamption			1-10				1-10		اـــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	'	1-10	
	Terrebonne	'		12-21				12-21		!	<u></u>	12-21	
	Deux-Montag	7-16				7-16				7-16			
District de l	Ottoma	20.30			 '	20-29				7-16 20-29	·	 	
Montrial.	Vaudrouit '							1-10				1-10	
	Beauharnais			1-10		!	!	12-21		<u></u>		19_91	
i	St. Long	· · · · · ·	10_19	10_91		!	10-19			;	10-19		
ļ	Missi-koui		21-30	 -	 ,		21-30			[21 - 30		
ļ	St. Hyacinthe.		10-19			;	10~19			!	10 - 19	ļ	
į	Missi-koui St. Hyacinthe. Richelieu		21-30				21-30			[21 - 30		
District des	(Ī	į	i		İ	į					}	
Trois-Ri-		1	ļ	1	- 1	- 1]					ĺ	1
vières		1	į	į	ì	ì	ł			1 1			1
	Sherbrooke;	1	í		ļ	1	Į			1,0,10		Į į	
District $d_{\downarrow}S$	t Sherorouker			10-19		1.10				10-19			
François	·) Faton			 ;		1-10				ļ 		1-10	;
	Stanstead					10-24		,		;,		15-24	

La Cour du Banc de la Reine .- Un Juge-en-chef et trois Juges puisnés .- La Cour Supérieure .- Un Juge-enchef et neuf luges puisnés .- La Cour de Circuit .- Neuf Juges.

(a) La Cour Supérieure prend connaisssance de toutes poursuites au-dessus de £50, cours actuel, et a des séances hebdomadaires pour certains objets, causes expartes, motions, etc.

(b) La Cour de Circuit prend connaissance de toutes poursuites jusqu'à £50, cours actuel. La Cour de Circuit, pour les Circuits de Québec et Montréal, respectivement, devra sièger à Québec et à Montréal, respectivement, les derniers six jours juridiques de chaque mois de l'année, le mois d'août excepté.

† La Cour de Circuit, pour le Circuit des Trois-Rivières, devra sièger aux Trois-Rivières, ler derniers six jours juridiques des mois de mai, juin, septembre, novembre et décembre, chaque année. I La Cour de Circuit, de Sherbrooke, devra sièger à Sherbrooke, les derniers six jours juridiques des mois de février, mars, juin, septembre et octebre, et les premiers six jours juridiques du mois de decembre, chaque année.

La Cour de Circuit, pour le Chicontimi, devra sièger à Chicontimi, les six derniers jours juridiques des mois dejanvier, février, mai, juin, septembre et novembre, chaque année.

MANUEL

Societes de Temperance DEDIE

A LA JEUNESSE DU CANADA, PAR LE RLY. C. CHINIQUY, PTRE.

E sonssigné a l'honneur d'informer MM. Les Curés. Marchands et instituteurs de la campagne, et le public en général, qu'il vient de terminer la troisième édition de cet ouvrage de l'Apôtre de la Tempérance ; elle est de Rome. maintenant en vente chez presque tous les Libraires de Montréal et les Marchands de la Campagne.

Cone édition est enrichie du PORTRAIT le Fauteur et d'one NOTICE BIOGRAPHIQUE et ne se vendra que le même prix des editions précédentes; le livre est solidement relié. étant destiné à être introduit dans les écoles comme livre de lecture

J.-BTE. ROLLAND. Monteal, 28 décembre, 1849.

E Soussigné, nour satisfaire l'attente de ses

ETABLISSEMENT DE RELIEURE. Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

nombreux amis, vient de rouveir son

ATELIER DE RELIEURE à l'endroit ci-dessus dés gné, où il est maintenant prêt à recevoir toutes les commandes lans sa branche qu'on voudra bien lui confier. Il apportera | ORGANISTE DE LA CATHEDRALE, ayant fixé sa

qui lui mériteront l'encouragement public. M. Z. C. aura toujours en mains toutes les fournitures pour Ecoles, telles que Livres, Papier, Encre, Plumes, etc. etc. etc.

Z. CHAPELEAU. Montréal, 2 mai 1849.

ES Soussignés viennent de recevoir et offrent maintenant en vente, une collec-uon considérarle de LIVRES propres à être donnés EN PRIX, ou à former UNE B1-BLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi lesquels se trouvent les ouvrages suivants : Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, in- 8

Do do do in-12 do do ir.-18 des Ecoles chrétiennes in-12 Dσ Gymnase moral, Bibliothèque pieuse, formats in-12, grand in-32, et in-36

Do des petits enfans Do des enfans picux, in-32 Do Je l'enfance chrétienne, in-18 Do Morale et Littéraire, in-12 Do Instructive et amusante, in-18 Do Catholique de Lille, in-18

-A USSI:-Un assortiment très varié le LIVRE DE PRIERES avec relieures ordinaires et autres. Le tout à des prix extrêmement réduits. LA REMISE DES DROITS EST ACCOR-DEE AUX ACHFTEURS.

Etc., etc.,

E. R. FABRE et Cie. Rue St. Vincent, No. 3, ? 21 mai 1849.

ARNOT, Professeu de français, latin, rhétorique, helles-lettres, etc. Coin des rues Dorchester et Sanguinet. Montréal, 9 Nov. 1848.

ATTENTION!!!

A VENDRE,

A L'EVECHE, A LA PROVIDENCE ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES CATHOLIQUES DE CETTE VILLE, Neuvaine pour se preparer a la

Ectede la naissance de N.S.J.U., Par le R. P. Muzzarelli, de la C. de J., tra-

duite de l'Italien, d'après la dernière Edition

PRIX: Un Ecu la Douzaine. Montréal, 14 décembre 1849.

I. P. BOIVIII.

Com des rues

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT.

VERTIT de nouveau ses pratiques que tout A son établissement est reuni dans ce nouveau local et qu'il a tout-à-imt abandonné son aucien magasin de la rue St. Paul vis-a-vis la Place Jacques quartier.

Il attend incessamment par les prochains artivages, un RICHE ASSORTIMENT de MON-TRES, BIJOUTERIES, articles de goût etc,

Montréal, 26 mai.

à ses ouvrages une attention et une exactitude résidence, au coin des rues des Allemands et Dorchester, offre ses services aux personnes qui désireraient prendre des Leçons DE MUSIQUE.

> UGUET LATOUR, Notaire, No. 16, rue St. Vincent. Montréal, 20 oct. 1848.

> CONDITIONS DES MELANGES REFIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX sepublient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le PRIX d'abonnement pour l'année est de QUATRE

PIASTRES frais de poste à part.

Les MELANGES ne recoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges doivent en donner avis un mois avant l'expi-

ration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, france de port, aux Editeurs des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIN DES ANNONCES. .£0 2 € Six lignés et au-dessous, Père, insertion, Chaque insertion subséquente Dix lignes et au-dessous, lere. inscrtion, . 0 0 11 Chaque insertion subsequente, . Au-dessus de dix lignes, [tère. Insertion] cha-

que ligne

Chaque insertion subséquente, parligne,

Chaque insertion subséquente, parligne,

Les Annonces nou accompagnées d'ordres sont
publiées jusqu'avis contraire. Pour les Annonces qui deivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de

gré a gré. AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX MM. FABRE, & Cie., libraire VAL. GUILLET, Ecr. N. P. M. D. MARTINEAU, Ptre. V Montréal, Trois-Rivières, Québec, Ste. Anne, M. F. PILOTE, Ptre Direct.
Rivière du Loup, M. L. BARIBEAU,
St. Athanase, M. H. AUBERTIN.

St. Athanase, M. H. AUBERTIN. Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison de l'école près de l'Eveché, coin des rues Mignonne et St. Denis

JOS.LAROC QUE, Pire.) REDACTEUR EN CHEF-

PROPRIETAIRE, IMPRIEUR. JOS. RIVET,